

CEMO

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Centre d'Education en Milieu Ouvert
AMO et Service Jeunesse CPAS
Rue de Parme 86 - 1060 Bruxelles
T. 02 533 05 60 - F. 02 533 05 69
cemo@cemoasbl.be - www.cemoasbl.be



Chère lecteur.rice

Tout au long de ces pages, nous vous invitons dans notre quotidien qui a rythmé l'année 2022. Vous aurez l'occasion de mieux appréhender notre travail au travers des nombreuses actions et projets réalisés.

2022 fût une année bien remplie ! Nous avons continué à gérer un nombre considérable de dossiers individuels de jeunes qui nous arrivent via les différentes « portes d'entrée » du service. Il peut s'agir de celle du Service Jeunesse du CPAS tout comme celle de l'AMO. Cela peut être par le biais d'une animation au sein d'une école ou sur l'espace public, via une orientation par un partenaire ou via notre travail social de rue. Nous avons pu intensifier et développer nos actions de prévention au sein des écoles, ce qui nous permet de continuer à tisser des liens avec le secteur scolaire mais aussi à toucher un nombre important de jeunes. Mais c'est aussi au travers d'activités orientées pour les parents ou les familles que nous touchons différents publics comme par exemple via nos « ateliers parents » ou nos sorties familles.

Notre dispositif KAP a également continué à se développer. Le nombre de logements via les AIS partenaires a pu un peu augmenter, le nombre de demandes est également en augmentation et nous avons pu développer ou améliorer nos outils. Cette année marque peut-être une étape importante pour le KAP car nous avons introduit une demande d'agrément en Aide à la jeunesse comme Projet Educatif Particulier (PEP) en fin d'année. Cet agrément pourra nous permettre de pérenniser une partie de nos besoins pour le KAP mais il ne suffira pas et nous devons continuer à le compléter par d'autres sources de financement.

Le travail de réseau est également un pan essentiel dans notre travail car il constitue à la fois les partenaires qui nous orientent des jeunes et des familles mais aussi les services ressources vers qui nous pourrions si besoin nous tourner pour relayer certaines situations.

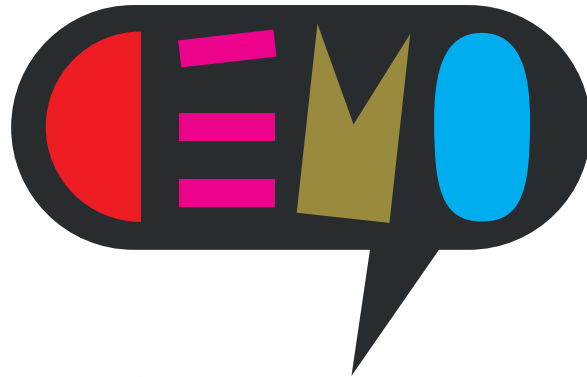
Pointons également la guerre en Ukraine qui nous mobilise sur de nombreuses situations impliquant des jeunes fuyant ce conflit, que ce soit des jeunes avec leur famille ou des MENA.

L'année 2022 a également été marquée par un défi économique pour tout.e un.e chacun.e, mais aussi pour les associations comme la nôtre. L'augmentation des nombreux coûts que nous devons assumer a pesé dans la gestion globale du service d'autant que nos différents subsides n'ont pas toujours suivi la même courbe.

Ces conséquences économiques et plus particulièrement sur le coût de la vie qui rendent encore plus difficile le quotidien des nombreuses familles déjà en situation de grande pauvreté.

Bien que les enjeux restent nombreux et les défis soient toujours plus complexes, nous tentons de nous maintenir à flot et de poursuivre au mieux nos actions et nos missions.

Olivier Gatti, Directeur



Ce rapport d'activités se veut être une présentation globale de nos actions, activités, projets ... qui ont rythmé l'année 2022. Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.cemoasbl.be, afin de compléter votre lecture si vous souhaitez de plus amples informations.

T A B L E D E S M A T I E R E S

LE CEMO - présentation.....	6
L'EQUIPE.....	7
L'ACCUEIL.....	8
LE CEMO EN QUELQUES CHIFFRES.....	9
LE SERVICE JEUNESSE CPAS.....	10
LA SITUATION DE MME R.....	14
AIDES INDIVIDUELLES.....	15
CHIFFRES ET ANALYSES.....	16
AXE SCOLARITE.....	22
LA SITUATION D'ADAM.....	27
AXE PARENTALITE.....	28
ATELIERS PARENTS.....	30
LES ACTIVITES FAMILLE.....	30
LE CAFE PAPOTE.....	31
LE PROJET MIRIAM.....	32
LA SITUATION DE MME S.....	33
LES JEUNES SANS ABRIS.....	34
LE KAP.....	35
NOTRE INVESTISSEMENT AU SEIN DE MACADAM.....	41
LE PROJET MIROIR.....	41
LA SITUATION DE TRISTAN.....	42
LE KAP EN QUELQUES CHIFFRES.....	43
ESPACE PUBLIC.....	45
LA TONNELLE SUR LA PLACE MORICHAR.....	46
LES TOURNEES DE QUARTIER.....	48
LES ACTIVITES AVEC LES JEUNES.....	49
LA SITUATION DE LA FAMILLE G.....	50
LES OUVERTURES DU SERVICE LES SAMEDIS.....	51
LES GROUPES DE TRAVAIL.....	52
PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS.....	57
GLOSSAIRE.....	58

1

L E C E M O p r é s e n t a t i o n

Mais c'est quoi au juste, le CEMO ?

Le CEMO, c'est une AMO ; un service d'Actions en Milieu Ouvert agréé par l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse qui en définit le cadre légal.

L'aide apportée par les AMO tend à permettre au jeune de se développer dans des conditions d'égalité de chances en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine.

L'objectif d'une AMO est d'aider les jeunes dans leur milieu de vie (famille, école, etc.) à s'épanouir dans leur vie de tous les jours en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets et en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques, etc.).

Le CEMO est également le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

Un Centre Public d'Action Sociale est régi par la Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976. Celle-ci précise notamment que :

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine » et ainsi d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Le CPAS peut assurer une aide palliative, curative ou encore préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le CEMO a été créé en 1978 par le CPAS de Saint-Gilles.

Un service ; trois axes de travail principaux

Nos missions sont organisées en trois grands axes de travail : l'espace public et la scolarité, l'autonomie des jeunes et les jeunes sans hébergement stable, la précarité et la parentalité.

Cette réorganisation permet de constituer au sein de la grande équipe CEMO des plus petites équipes pouvant se centrer plus particulièrement sur certaines actions en lien avec les thématiques des axes de travail.

Un rapport d'activités annuel

Ce rapport d'activités se veut être une synthèse de nos actions de l'année écoulée.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site :

www.cemoasbl.be

et rejoignez-nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/CEMOasbl
et notre page Instagram
CEMO AMO



Notre rapport d'activités en langage inclusif

Le langage inclusif, rappelons-le, est un ensemble de moyens linguistiques visant à assurer une égalité de genres dans la langue française, en la démasculinisant et en évitant les expressions renforçant les stéréotypes de genre.

La méthodologie choisie est celle issue du Manuel d'écriture inclusive de Raphaël Haddad, © Mots-Clés, première édition de septembre 2016.

L'ÉQUIPE

Le CEMO, c'est toute une équipe !

Le CEMO, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateur.rice.s, d'assistant.e.s sociaux.ales, d'assistant.e.s en psychologie et de psychologues clinicien.ne.s assumant ses missions autour d'un accompagnement individuel, de projets collectifs ponctuels basés sur l'analyse des besoins spécifiques et d'actions communautaires.

L'équipe représente une force, un soutien et un espace de communication sur les différentes situations et questions que nous rencontrons.

En 2022, notre équipe a fluctué jusqu'à 23 personnes (21 ETP) avec pour particularité que certaines sont engagées par le CPAS et représentent le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, et d'autres sont engagées par l'asbl CEMO dans le cadre de l'AMO. Deux personnes ont également pu rejoindre et renforcer notre équipe CPAS grâce à un subside spécifique Covid. Plusieurs intervenant.e.s sociaux.ales ont également pu être financé.e.s par différents subsides obtenus notamment pour notre dispositif KAP.

Ensemble, nous formons une seule et même équipe et bien que certaines missions soient propres à l'un ou l'autre « secteur », nous avons fait le choix de travailler ensemble autour de nombreuses missions communes.



<https://www.cemoasbl.be/lequipe/>

L'Assemblée générale & le conseil d'administration

Voici la composition de l'assemblée générale (AG) et du conseil d'administration (CA) de l'asbl :

Claire KAGAN, Présidente

Myriem AMRANI, Administratrice

Cécile CHENEVIERE, Administratrice

Valérie FLAHAUX, Administratrice

Olivier KOEUNE, Membre AG

Francis de LAVELEYE, Membre AG

Marie-Jo MARTIN GARCIA, Membre AG

Yasmina NEKHOUL, Administratrice

Côté CPAS de Saint-Gilles

En ce qui concerne le CPAS de Saint-Gilles, la Présidente est Myriem AMRANI et le Secrétaire Général est Mathieu ROPER.

Différents organes assurent le fonctionnement et la gestion du CPAS comme le Conseil de l'Action Sociale et le Bureau Permanent. Pour plus de renseignements concernant le CPAS de Saint-Gilles, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du CPAS :

www.cpas1060.be

L'ACCUEIL

Chaque jour, du lundi au vendredi, durant les heures d'ouverture du service, une personne assure le premier accueil, tant physique que téléphonique ou électronique. Cet accueil se fait toujours avec une à deux autres personnes, intervenant.e.s sociaux.ales, qui assurent la permanence quotidienne.

La gestion de l'accueil et de la permanence implique aussi la gestion de l'accès aux deux ordinateurs mis à disposition du public. Cela peut se traduire par une explication à l'utilisation de certains « outils » comme par exemple dans le cadre d'un travail scolaire, par une aide à la rédaction d'un CV ou pour une recherche spécifique sur internet.

L'accueil est un moment clé car c'est souvent le premier contact avec notre service. Mais c'est aussi parfois le lieu où certaines personnes ayant été « ballotées » de services en services se déchargent et il nous revient de restaurer une relation positive et de confiance envers un.e travailleur.euse social.e. Nous constatons que cette « maltraitance institutionnelle » est très présente, probablement en conséquence des nombreux services travaillant à « guichets fermés » ou presque dans l'après covid. De nombreuses équipes et services, tous secteurs confondus, sont parfois en sous-effectifs avec la conséquence que le suivi peine à être assuré, le retard s'accumule et derrière, ce sont le jeune et sa famille qui « trinquent ». Malheureusement, cette réalité risque aussi de nous rattraper et nous devons sans cesse nous démener pour maintenir un cadre du personnel suffisant afin de répondre aux mieux aux nombreux défis et pouvoir mener l'ensemble de nos missions et activités.

EN QUELQUES CHIFFRES

1008 dossiers ouverts dont 332 dossiers d'accompagnement individuel

Le service Jeunesse du CPAS a géré 2257 demande d'aide sociale au bénéfice de 868 jeunes différents

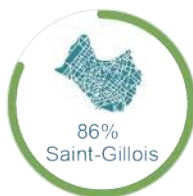
Nous avons géré 117 demandes KAP et hébergé 37 jeunes au sein de notre dispositif



Nos principaux envoyeurs sont le CPAS de Saint-Gilles, les familiais, les écoles et l'Aide à la Jeunesse

Plus d'une dizaine de groupes de travail dans lesquels nous nous sommes investis à des degrés divers

Près d'une dizaine de projets de différentes ampleurs et qui ont généré de très nombreuses actions



440

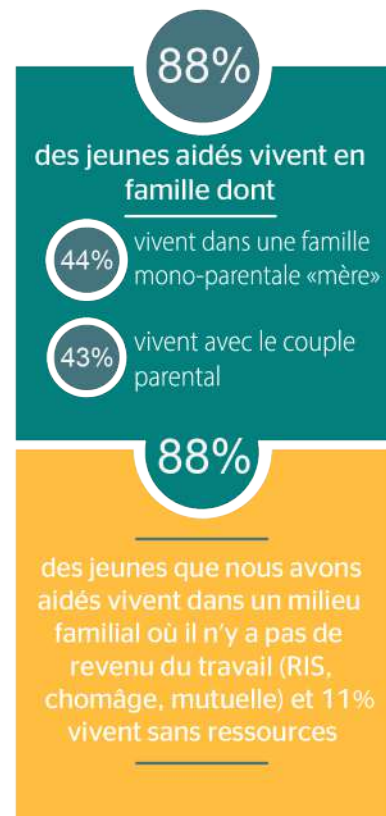
Nombre de jeunes rencontrés dans le cadre de nos animations scolaire

Nombre de classes concernées dans 6 écoles différentes

22



18 jeunes en errance accompagnés mais aussi 16 MENA



En 2022, le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles était composé de 9 personnes (8,5 ETP) mêlant travailleuse.s psychosociaux.ales et personnel administratif. En effet, depuis 2021, de nouveaux, elles collègues ont rejoint l'équipe du Service Jeunesse grâce à un subside spécifique accordé au CPAS. Ces renforts ont pu être prolongés durant toute l'année 2022.

En 2022, ce sont 868 jeunes qui ont bénéficié d'une aide sociale au sein de notre institution. Ces dossiers individuels gérés par le Service Jeunesse du CPAS ont généré environ **2257 demandes** et concernent **482 familles**.

Depuis 2010, le CEMO reçoit toutes les demandes d'aide qui concernent les enfants saint-gillois.es. L'objectif visé par le CPAS était d'utiliser les aides financières comme outil afin de faire connaître le service aux familles et leur proposer, en fonction du besoin, un soutien dans leurs difficultés quotidiennes (relation parent-enfant, éducation, scolarité, etc.). Les demandes que nous recevons concernent principalement les frais scolaires ou extrascolaires mais aussi les demandes d'équivalent au Revenu d'Intégration Sociale pour les MENA¹ ainsi que les mineures enceintes. Les aides médicales ou celles qui concernent les parents sont toujours portées par le Service Social Général avec lequel nous entretenons un partenariat permanent.

Le CEMO, c'est un partenariat intégré entre le CPAS et l'AMO

Le personnel CPAS de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles qui travaille en « partenariat intégré » avec l'équipe AMO. De nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction, mais certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. Le CEMO est ainsi composé de l'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, de l'équipe de l'AMO et de quelques personnes pouvant être engagées via un subside particulier, souvent suite à un appel à projet ou à une action spécifique portée par le service.

La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois.es est uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de service plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psycho-social plus global.

Le CPAS de Saint-Gilles a créé le CEMO en 1978 : une logique d'intervention visionnaire et engagée avant le décret instituant l'Aide à la Jeunesse de 1991 et avant la création des services AMO !

Cette particularité montre bien l'intérêt de cette complémentarité entre aide générale et aide spécialisée. Bien que certaines spécificités existent et que la mise en œuvre de l'aide dans des cadres différents peut parfois être complexe, cela permet une aide globale et complémentaire au bénéfice des jeunes et des familles en difficulté. Cela nous « oblige » également à être créatif.ve et souple dans nos accompagnements, mais aussi à questionner les pratiques et à les faire évoluer, tant du côté CPAS que de celui de l'AMO.

¹ Mineurs Etrangers Non Accompagnés

Une mise en commun de moyens pour une offre de service la plus globale et la plus complète destinée aux jeunes et aux familles.

Les demandes d'aides sociales que nous traitons concernent tant les frais scolaires que tout ce qui a trait aux activités extra-scolaires, inscriptions à des clubs sportifs, stages de vacances... Ces demandes ne proviennent pas uniquement de personnes émergeant du CPAS car les personnes ayant d'autres sources de revenus (chômage, salaire inférieur au RIS...) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une aide de la part du CPAS de Saint-Gilles. C'est le cas également des personnes en situation de séjour illégal pour lesquelles les aides au bénéfice des enfants sont octroyées par le CPAS. De ce fait, les demandes se font plus nombreuses notamment en raison de la situation socio-économique de notre public qui est de plus en plus précaire.

A titre d'exemple, il est d'ailleurs important de souligner qu'en ce qui concerne l'aide apportée aux personnes les plus démunies, le CPAS et l'AMO s'unissent de façon tout à fait complémentaire en développant des aides sociales individuelles au bénéfice des jeunes, un soutien et un accompagnement individuel dans les difficultés et dans les démarches à entreprendre. Il est également mis en place des actions collectives et communautaires, comme les Ateliers Parents et sorties familles que nous organisons ou encore les actions de sensibilisation développées dans le cadre du GAPPI (Groupe d'Action et de Prévention pour la lutte contre la Précarité Infantile).

Une équipe pluridisciplinaire et un accompagnement intégratif face à la précarisation grandissante des familles

Les familles ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Même lorsque la personne bénéficie d'un RIS² du CPAS et touche les allocations familiales pour ses enfants, elle n'arrive pas à assumer tous les frais relatifs à ceux-ci, notamment en ce qui concerne leur scolarité.

Dans notre pratique quotidienne, nous nous rendons compte que les demandes qui nous sont adressées sont initialement d'ordre financier mais qu'il ne s'agit en fait bien souvent que de la pointe visible de l'iceberg. En effet, les familles que nous recevons sont avant tout des familles en souffrance et qui ont, la plupart du temps, besoin d'un accompagnement plus soutenu. L'enjeu sera alors de pouvoir faire émerger la demande à partir d'une aide qui n'est que d'ordre financier à la base et de passer d'une aide qui se veut générale à une aide plus spécialisée.

L'aide financière : une aide générale comme levier vers une aide spécialisée

Sur le terrain, de nombreuses missions sont transversales et portées par l'ensemble de l'équipe sans distinction. Néanmoins, certaines d'entre elles relèvent parfois de l'un et pas de l'autre. La gestion des aides sociales au bénéfice des enfants saint-gillois.es est, par exemple, uniquement assumée par le personnel CPAS du CEMO. Cette « porte d'entrée » vers notre service constitue un réel canal d'accès qui peut déboucher vers une offre de services plus large et la mise en place éventuelle d'un accompagnement psychosocial plus global. En effet, les familles que nous rencontrons dans ce cadre ne sont bien entendu pas uniquement confrontées à des difficultés d'ordre pécuniaire mais également des problématiques plus globales qui viennent toucher et fragiliser plusieurs aspects de leur vie familiale quotidienne.

La complémentarité entre aide générale et aide spécialisée, et ce, malgré l'existence de certaines spécificités et la complexité due à la coexistence de cadres de travail différents, nous apparaît dès lors comme centrale pour les jeunes et les familles en difficulté que nous accompagnons

Un rôle d'interpellation et de prévention

Parallèlement à nos missions que nous appliquons au travers d'un accompagnement individuel, collectif et communautaire, le CEMO a un rôle de prévention et d'interpellation qui fait également partie de l'essence de notre service. Au niveau du Service Jeunesse, ce travail se fait au travers de différentes actions plus spécifiques autour de la précarité infantile et de l'aide sociale.

Participation au Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

En tant que Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous assistons à certains comités spéciaux du CPAS. Les membres de l'équipe CPAS sont amenés à participer plus particulièrement au CSJ (Comité Spécial Jeunesse) tous les 15 jours. Ce comité réunit les conseiller·ère.s du CPAS, la Présidente du CPAS, un.e intervenant.e social.e du Service Social et un membre de notre équipe pour le Service Jeunesse. C'est lors de ces comités que sont prises les décisions relatives aux demandes d'aides financières introduites par les membres de l'équipe CPAS. Il est important d'y assister afin de pouvoir apporter certains éclaircissements par rapport aux dossiers et d'y « défendre » nos propositions. A titre indicatif, c'est en moyenne 100 dossiers individuels de jeunes qui sont analysés toutes les deux semaines au comité jeunesse pour en moyenne 155 demandes.

Nous travaillons également à l'organisation d'un CSJ dit « blanc » qui a lieu en moyenne une fois par an. L'objectif y est de soumettre différentes observations/propositions de décisions au comité en regard de nos constats de terrain. C'est une manière d'interpeller les membres du comité sur les difficultés que rencontrent nos bénéficiaires et faire adopter certaines décisions qui seront appliquées de manière plus systématique par la suite. Cela définit en quelque sorte les lignes de décision de la politique jeunesse de façon globale au sein du CPAS de Saint-Gilles.

Réunion d'équipe du Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles

L'équipe de travailleuse.s sociaux.ales qui constitue le service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles se réunit de manière hebdomadaire, afin d'aborder ensemble les missions spécifiques du service et la manière d'y répondre le plus adéquatement possible. Cette réunion est également un temps de recul par rapport aux projets et au sens qu'ils font avec nos missions ainsi que les demandes et besoins du public.

Une fois par mois, l'équipe de terrain se réunit également avec l'équipe administrative en présence du coordinateur afin d'analyser l'évolution des demandes et de tenter d'adapter l'offre de services en conséquence. C'est aussi l'occasion de revoir certaines procédures internes, certains outils, d'analyser certains constats, etc. C'est également lors de ces réunions que des propositions de lignes décisionnelles à soumettre au CSJ blanc pourront émerger. Tout ce travail organisationnel implique une charge de travail supplémentaire et spécifique aux collègues qui constituent le Service Jeunesse du CPAS.

Le service social du CPAS, un partenaire direct

Afin d'offrir un cadre à la collaboration entre le service social général du CPAS de Saint-Gilles et le CEMO, une fiche de répartition des tâches est régulièrement mise à jour pour délimiter le champ d'action des uns et des autres.

En outre, nous rencontrons également régulièrement les nouveaux.elles travailleuse.s du CPAS afin de leur présenter notre service, nos missions, nos manières de travailler et la manière de collaborer au mieux. Il y a quelques années, un protocole de collaboration interne avec le Service Social du CPAS a été créé dans le but de cadrer notre collaboration. L'objectif est d'offrir à nos usager·ère.s

le meilleur accueil et la meilleure prise en charge possible.

Des collaborations plus spécifiques avec certains services internes au CPAS partageant des missions ou un public commun peuvent également être mises en place de manière ponctuelle ou plus pérenne. C'est par exemple le cas de la collaboration autour du Projet Miriam que nous avons amorcée fin 2022 et qui sera évoquée dans la suite de ce rapport.

Le Service Jeunesse en quelques chiffres

Les statistiques du CEMO en 2022 révèlent que sur 1008 dossiers, 52 % concernent des demandes exclusivement d'ordre financier. En moyenne, on peut donc dire que 1 personne sur 2 s'adressant au CEMO le fait dans un premier temps pour solliciter une aide financière relative aux frais de ses enfants.

	Intervenant 1	Intervenant 2	Intervenant 3	Intervenant 4	Intervenant 5	Intervenant 6	Intervenant 7
Trimestre 1	7	83	59	72	101	130	/
Trimestre 2	58	46	70	71	95	111	/
Trimestre 3	90	65	85	/	98	121	16
Trimestre 4	120	75	112	/	114	124	79
TOTAL	339	269	326	143	408	486	95

Ce tableau montre le nombre de dossiers individuels traités par le Service Jeunesse par trimestre et par intervenant.e. Il faut savoir que pour un même enfant, il peut y avoir plusieurs demandes sur un même trimestre : l'achat de matériel scolaire, la prise en charge de frais scolaires mensuels, les frais d'inscription à une activité extrascolaire (sport, stage de vacances, danse...), etc.

Nous observons donc une augmentation constante du nombre de demandes. La précarité est de plus en plus présente dans la vie des familles que nous accompagnons et vient également toucher une population qui, avant, n'avait pas besoin de nos services. La précarisation des travailleureuse.s est également centrale dans nos réflexions et constats quotidiens qui alimentent notre Diagnostic Social et nous poussent à être de plus en plus créatif.ve.s dans les actions que nous entreprenons.

Diagnostic social

En 2022, nous avons donc particulièrement élaboré et réfléchi autour de notre Diagnostic Social. En effet, celui-ci doit être rendu tous les trois ans et devra être déposé en 2023. Ce Diagnostic n'est pas un état des lieux figé. Il s'agit donc de l'alimenter de manière continue durant les trois années qui le succèdent.

La précarité infantile touche l'ensemble de nos suivis et de nos actions et est donc, par conséquent, transversale à tous nos projets. C'est pour ces raisons qu'elle représente une thématique centrale de notre diagnostic. C'est en effet sur cette base que sont construites les actions mises en place par le Service Jeunesse, qu'elles aient un impact direct ou indirect sur la précarité.

En 2022, nos réflexions nous ont amené.e.s à organiser différemment notre travail afin de restructurer nos actions. Notre travail s'articule autour de 3 grands axes : **l'axe individuel** (accompagnements, soutien à la parentalité), **l'axe collectif** (sorties familles, ateliers parents, café papote et projet Miriam) et **l'axe préventif** (rencontre avec les services, groupes de travail de la coordination sociale, etc.).

Sur base de l'évaluation des actions réalisées par notre service entre 2020 et 2023, nous pourrons nous projeter dans nos actions futures (nouvelles ou non) pour la période de 2023 à 2026.

LA SITUATION

DE MME R.

Quand l'aide financière se met au service de l'Égalité des Chances

Madame R. est orientée au CEMO par le Service Social Général dans le cadre de demandes d'aides financières pour son fils Julien, 7 ans. Le papa de Julien est décédé lorsqu'il était petit et, depuis, la famille a perdu son titre de séjour. Ils.Elles sont donc en situation de séjour irrégulier et sans aucune source de revenu. Ils.Elles vivent sur la commune de Saint-Gilles dans un logement social. Lorsque que nous rencontrons Madame pour la première fois au CEMO, elle va très mal. Elle est sans ressource, tant financière que sur le plan social et souffre d'une maladie génétique rare dont souffre également son fils. Chaque jour, elle doit se battre pour parvenir à trouver les moyens de survivre et de payer les nombreuses factures auxquelles elle fait face. Sa situation administrative lui ferme les portes de pas mal de services sociaux qui exigent d'avoir un titre de séjour régulier. Madame a besoin de se déposer et d'être écoutée. Nous prenons régulièrement le temps avec la famille afin de tenter de trouver des pistes pour l'aider à surmonter ses difficultés tout en gardant en tête notre mission principale en tant que Service Jeunesse : l'intérêt de l'enfant. C'est donc autour des problématiques qui ont un impact direct ou indirect sur Julien que nous travaillerons et que nous centrerons nos interventions.

A cause de la maladie de son fils, Madame R. fait face à une multitude de frais médicaux assez élevés. Julien a également énormément de besoins spécifiques en lien avec sa scolarité : certaines adaptations doivent être faites à l'école, par exemple en terme de matériel. Au vu de ses douleurs physiques, il arrive que Julien ne puisse pas fréquenter l'école pendant plusieurs semaines. Nous nous déplaçons alors à domicile pour faire le point sur sa situation et sur ses demandes d'aides spécifiques. Pour citer un exemple, c'est suite à nos visites à domicile et en constatant la réalité du quotidien à la maison que nous avons identifié son besoin d'avoir un ordinateur qui lui permettrait de suivre les cours à distance. Notre position de Service Jeunesse du CPAS nous a permis de passer plus rapidement du constat à la demande concrète d'aide au CPAS.

Au vu de l'absence de titre de séjour, Madame ne peut pas prétendre à recevoir un revenu d'intégration mais peut recevoir des aides sociales pour son fils. Un autre exemple est la difficulté que rencontre Julien à s'intégrer et se sentir bien dans des structures extrascolaires classiques à cause de ses douleurs physiques. Nous avons alors pris le temps, ensemble, de chercher des lieux plus inclusifs qui accueillent les enfants pendant les congés scolaires et qui répondraient à ses besoins médicaux mais également à ses envies.

En parallèle du suivi des demandes d'aides financières, le travail d'écoute et d'accompagnement reste central dans ce genre de situations très précaires. Malgré l'important nombre de dossiers que nous suivons en aide financière, nous nous efforçons de rester attentif.ve.s et vigilant.e.s à pouvoir proposer un accompagnement le plus adapté à la situation et qui répond au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Notre double casquette de CPAS/AMO nous permet de faire passer des aides spécifiques en prenant le temps d'accompagner la famille et d'analyser la situation, en faisant l'état de besoins particuliers, tout cela dans le but de permettre à Julien de mener la vie « normale » d'un petit garçon de 7 ans.

Le CEMO a cette particularité d'être à la fois le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles et un service AMO agréé dans l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. De ce fait, le CEMO s'inscrit dans la loi organique du 8 juillet 1976 d'une part (article 1er : « toute personne a droit à l'aide sociale qui a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine »), et dans le décret de l'aide à la jeunesse du 12 juin 1991 d'autre part (« tout jeune [...] a droit à l'aide spécialisée [...] en vue de son accession à une vie conforme à la dignité humaine »). Cette collaboration est très riche car aide générale et aide spécialisée poursuivent de nombreux objectifs communs et sont complémentaires.

Les missions communes consistent en une aide palliative ou curative et une aide préventive¹. L'aide générale est assurée au CPAS, alors que l'aide spécialisée est complémentaire et supplétive lorsque les services de première ligne n'ont pu apporter une réponse adéquate à la problématique. L'intervention au CEMO se fera toujours dans le cadre de l'aide consentie. Ceci dit, la personne qui vient se confier à nous doit être tenue informée et concertée lorsque des informations la concernant sont susceptibles d'être transmises. Il est d'ailleurs nécessaire d'obtenir son accord avant de communiquer ces infos et de ne transmettre que les renseignements indispensables pour débloquer la situation et s'en tenir à cela ; rappelons que nous sommes tenu.e.s au secret professionnel.

Le travail se fait dès lors dans la transparence pour les personnes que nous aidons. Cela nous permet d'appréhender une situation dans sa globalité et de ne pas être « coincé.e » dans des « non-dits ».

Le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles travaille dans une logique de partenariat intégré avec l'AMO et est constitué d'un responsable du service à mi-temps, de psychologues, d'assistant.e.s en psychologie et d'assistant.e.s administrati.ve.f.s et d'un.e assistant.e sociale. La présence de

psychologues dans ce service est historiquement due au fait que nous travaillions sur l'alternative au placement. C'était un moyen d'avoir, dans un service de proximité, des professionnels susceptibles de poser un diagnostic différencié et permettre aux jeunes et aux familles d'accéder au langage « psy ». Aujourd'hui, l'équipe de psychologues s'investit davantage pour offrir aux jeunes et aux familles fréquentant le service un accueil, une écoute et un soutien et ainsi faire face à des troubles qui peuvent être d'ordre psychopathologique ou d'importants dysfonctionnements de la structure familiale. L'analyse « psy » des problématiques individuelles, familiales et institutionnelles reste essentielle dans les contextes où nous sommes amené.e.s à intervenir.

Nous pouvons ainsi évaluer la situation et mettre en place un suivi adéquat en fonction de toutes ces caractéristiques. Les situations de placement restent présentes, mais le secteur de l'aide à la jeunesse a évolué et a aussi développé d'autres formes de soutien. Par contre, le soutien à la parentalité, parfois de parents mineurs, le soutien des jeunes dans leur autonomie, le soutien des familles dans leurs rapports avec la justice ou les autres services de l'aide à la jeunesse, leur rapport à l'école... sont autant de situations où nous sommes très sollicité.e.s. Les suivis individuels peuvent concerner tout type de demandes émanant soit du.de la jeune lui.elle-même, soit d'un parent, soit d'un.e intervenant.e psycho-social.e. Nous sommes un service « généraliste » et nous défendons cette caractéristique face à une tendance à « l'hyperspécialisation » de certains ayant pour conséquence une complexité et une restriction de l'accès à ces services.

Le fait d'accueillir la demande n'implique pas forcément que nous allons ouvrir un dossier et poursuivre le travail. En effet, il y a de nombreuses situations qui ne sont pas de notre ressort et nous entamons alors avec la personne un travail d'orientation pour répondre au mieux à la demande. Les demandes traitées au

1. Protocole cadre de collaboration entre les Centres Publics d'Action Sociale et les Conseillers et Directeurs de l'Aide à la Jeunesse réalisé en 2012.

CEMO sont très variables : cela peut aller d'un soutien pour une inscription scolaire à une situation de conflit familial, pour aider un.e jeune à la rue ou encore pour une recherche de loisirs. L'une des richesses du CEMO est que l'équipe est pluridisciplinaire. Ceci nous permet d'envisager les situations de différents points de vue, et de pouvoir, si cela s'avère nécessaire et adéquat, proposer un travail en co-intervention. C'est le cas notamment des suivis que nous faisons dans le cadre de notre dispositif KAP (voir partie KAP).

Au CEMO, nous accompagnons les jeunes jusqu'à leurs 22 ans.

Les services agréés dans le secteur de l'aide à la jeunesse et travaillant de façon plus spécifique au niveau de la prévention peuvent accompagner des jeunes jusqu'à leurs 22 ans, alors que dans les autres services agréés comme les institutions d'hébergement, la limite d'âge reste 18 ans. En ce qui concerne le service jeunesse du CPAS, la limite reste d'ailleurs 18 ans car au-delà, les demandes d'aides sociales sont traitées par le service social général du CPAS.

Les permanences, les demandes, les dossiers ouverts

Nous organisons une permanence quotidienne, le matin et l'après-midi (sauf le jeudi matin, moment où nous sommes en réunion d'équipe). Complémentairement aux permanences générales, des plages horaires sont principalement dédiées à la gestion des demandes d'aides financières et assurées par le personnel CPAS sous forme de rendez-vous.

Les lundis et mercredis, le CEMO est ouvert non-stop de 9h00 à 18h00 et le reste de la semaine, nous fermons à 17h00. La volonté est de pouvoir être accessible pour les jeunes en dehors des heures scolaires, ainsi que sur les temps de midi. Nous sommes à proximité de différentes écoles, c'est pourquoi nous avons élargi nos horaires de permanence. Des rendez-vous peuvent également être pris en dehors de ces horaires, le soir et le week-end. De plus, nous nous rendons également accessibles tous les premiers samedis du mois en dehors des congés scolaires et lors d'événements spécifiques.

CHIFFRES ET ANALYSES

Mise en garde : des chiffres biaisés

Lors de l'analyse de certaines de nos données statistiques, nous avons constaté que les chiffres ne semblaient pas toujours correspondre à la réalité. L'explication est que certains de nos tableaux n'ont pas été correctement complétés. C'est malheureusement récurrent et en partie expliqué par la charge de travail continue et la pression subie qui met la priorité sur nos missions en tant que tel et moins sur les aspects statistiques.

Cependant, l'ensemble des chiffres énoncés dans ce rapport reflète bien les différentes tendances.

Nombre de dossiers ouverts

Le nombre de dossiers ouverts en 2022 est de 1008. Il est en légère hausse par rapport à l'année passée. Ces dossiers sont gérés par l'ensemble de l'équipe et recouvre toutes nos actions et activités. Il est aussi important de rappeler que nous investissons beaucoup plus les activités sur l'espace public et le travail social de rue qui ne sont pas toujours faciles de quantifier. Cependant, certains dossiers d'accompagnement individuel sont bien entendu issus de ce travail sur l'espace public et il peut même arriver que l'accompagnement soit réalisé exclusivement en dehors de nos locaux.

Sexe des bénéficiaires



Bien que les chiffres montrent une quasi-parité dans le sexe de nos bénéficiaires, il y a une légère majorité masculine.



16 : 1000 Bruxelles
15 : 1050 Ixelles
911 : 1060 Saint-Gilles

La majorité des personnes que nous accompagnons sont saint-gilloises. Nous travaillons effectivement selon une logique de quartier et de proximité, mais également avec les communes limitrophes telles que Forest, Ixelles, Bruxelles, Anderlecht. De nombreux, ses jeunes scolarisé.e.s à Saint-Gilles ne sont pas nécessairement saint-gillois.es, surtout en ce qui concerne les plus âgé.e.s qui sont en enseignement secondaire.

Les personnes qui viennent de communes plus éloignées, voire hors Bruxelles, sont essentiellement des jeunes qui viennent se renseigner sur notre dispositif KAP pour un accompagnement à l'autonomie. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui vivaient en famille ou en institution en-dehors de Bruxelles, mais qui ont un réseau de pairs ou un entourage familial à Bruxelles.

Envoyeur.euse	%
CPAS de Saint-Gilles	74%
Familier	10%
Secteur scolaire	6%
Autre	2%
Service social autre que le CPAS de Saint-Gilles	3%
Service du secteur AAJ	4%

Notre principal envoyeur reste le CPAS de Saint-Gilles, comme lors des années précédentes. Cette donnée reste cohérente étant donné qu'une partie de l'équipe du CEMO constitue le Service Jeunesse de celui-ci. Les assistant.e.s sociaux.ales du service social général, mais aussi d'autres services du CPAS nous orientent ainsi les familles qui ont besoin d'aides pour tout ce qui a trait à une prise en charge financière pour un.e enfant d'une famille saint-gilloise. Ces aides sont relatives à des frais scolaires et/ou extra-scolaires pour les enfants entre 0 et 18 ans, mais aussi lors de difficultés multiples et diverses, autres qu'économiques. L'orientation vers notre service se fait également par des familiers, voisin.e.s... qui nous connaissent, mais aussi via le secteur scolaire, les services de l'AAJ ou d'autres services sociaux.

Milieu de vie principal de l'enfant	Nombre	%
En famille	887	88%
En autonomie	35	3,5%
En garde partagée	24	2,4%
En errance	18	1,8%
En institution AAJ	18	1,8%
En institution autre	9	0,9%
Autre	8	0,8%
En internat	6	0,6%
NSP	3	0,3%

Les jeunes qui fréquentent notre service vivent principalement en famille dans la majorité des cas (88 %). Il y a ensuite les jeunes en autonomie, et, un peu plus bas dans le classement, les jeunes en errance. Ces jeunes sont en rupture familiale et se présentent à notre service principalement pour notre dispositif KAP. Ils.Elles sont dans une réflexion et une recherche de solution pour un accompagnement à l'autonomie, que ce soit via le dispositif KAP ou dans le secteur privé.

Type de famille	Nombre	%
Monoparentale mère	440	43,6%
Père et mère	432	42,9%
Autonomie	35	3,5%
Garde partagée	34	3,4%
Famille recomposée	23	2,3%
NSP	21	2,1%
Famille d'accueil	13	1,3%
Monoparental père	11	1,0%

La catégorie famille monoparentale est le type de famille le plus représenté dans les familles que nous accompagnons. 43 % des enfants suivi.e.s au CEMO vivent dans une famille monoparentale où c'est la maman qui a la garde principale ou exclusive. Etant dans une situation précaire, ces mamans rencontrent de nombreuses difficultés au-delà de l'aspect uniquement matériel. D'autres problèmes peuvent s'ajouter à cela, comme le mal-logement, les difficultés à devoir éduquer les enfants seules... Il est important de souligner que la deuxième catégorie la plus représentée sont les enfants qui vivent dans des familles où deux parents sont présents.

Nous avons néanmoins pu observer que dans les couples hétérosexuels, même lorsque le papa est « physiquement » présent, l'éducation reste dans la majorité des cas « une affaire de femmes ». Nous avons pu constater cela via nos ateliers parents, les suivis au CEMO ou encore lorsque les mamans viennent introduire des demandes d'aide financière.

Type de ressources	Nombre	%
RIS ou ERIS	491	48,7%
Allocation chômage	177	17,6%
Aucune ressource (situation illégale)	108	10,7%
Mutuelle	65	6,4%
Revenus du travail	63	6,3%
Salaire et complément CPAS	37	3,7%
Autres	29	2,8%
En attente de revenus	21	2,1%
NSP	18	1,8%

Près de 49 % de notre public bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou de son Equivalent (ERIS). Puis, se retrouvent les personnes qui bénéficient d'un revenu du chômage (18 %).

Apparaissent ensuite, dans le classement, les familles en situation de séjour illégal qui n'ont, elles, aucun revenu. Le CPAS ne met pas de conditions de revenus pour l'accès aux aides de type scolaire et/ou extrascolaire. Les enfants étant en âge d'obligation scolaire, les parents doivent les y inscrire et assumer tous les frais qui y sont afférents. Bien que l'enseignement devrait être gratuit, les parents doivent quand même faire face à de nombreux frais tels que les frais de garderie, les sorties, les voyages scolaires... Les parents doivent trouver le moyen de régler ces frais et viennent, de ce fait, faire appel à nous. Dans les écoles communales de Saint-Gilles, tou.te.s les enfants des classes de maternelle ont la possibilité de bénéficier de repas chauds gratuitement. Le projet est que les repas chauds deviennent accessibles gratuitement aussi dans les classes de primaire comme c'est déjà le cas dans certaines écoles.

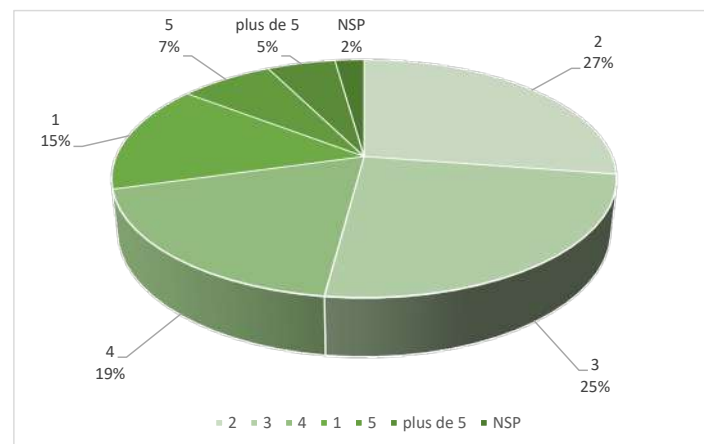
A noter également que quelques jeunes passent au travers de nos chiffres car certain.e.s de ces jeunes qui

sont en errance n'ont pas de revenu de leurs parents ou de l'AAJ. Ils.Elles ne sont pas non plus encore dans les conditions d'accès à un RIS. De ce fait, ces jeunes n'ont donc pas de revenu mais ne sont pas en situation illégale pour autant.

De manière générale, nous pouvons relever que la majorité de notre public est considéré comme précarisé. Seules près de 4 % des personnes que nous accompagnons touchent un salaire.

Nombre d'enfants dans la famille

Comme l'année dernière, nous remarquons que la majorité des familles que nous accompagnons ont deux enfants mais suivi de très près, à quasi égalité avec les familles qui ont trois enfants.



Dossiers AAJ

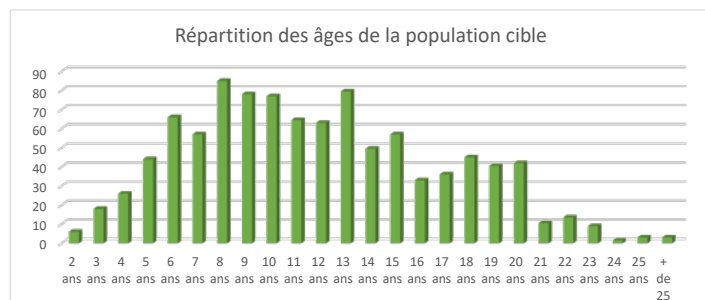
Dossier AAJ	Nombre	Pourcentage
Non	906	89,9%
SAJ	44	4,4%
TJ/SPJ	34	3,4%
NSP	24	2,4%

Ce tableau indique qu'un peu moins de 10 % de nos dossiers sont des dossiers « Aide à la Jeunesse » (SAJ, SPJ ou TJ). Il est toutefois important de l'analyser avec certaines précautions. En effet, lors d'une première demande, il n'est pas toujours évoqué par le.bénéficiaire qu'un dossier de l'aide à la jeunesse est ouvert. Il pourrait donc être classé, par erreur dans la

catégorie « pas de dossier ouvert à l'AJ ». Globalement, ce chiffre est similaire à celui de l'année précédente. Celui-ci semble indiquer que, pour la majorité des situations rencontrées, nous sommes dans le champ de la prévention. Nous touchons, grâce aux différents outils développés par le CEMO (animations dans les écoles et les espaces publics, aide financière via le service jeunesse du CPAS, etc.), un large public et pas seulement celui orienté par l'aide à la jeunesse. Dans le cas où un dossier « aide à la jeunesse » serait ouvert, c'est dans la grande majorité des cas des jeunes suivi.e.s par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ). Ce dernier semble relayer un nombre important de personnes vers des services de proximité, tels que les AMO, afin de proposer une aide adéquate et éviter la judiciarisation de la situation. Le travail de collaboration peut dès lors se mettre en place tout en veillant à respecter le secret professionnel.

Nous accompagnons également des jeunes et des familles pour lesquelles un dossier est ouvert au Tribunal de la Jeunesse. Notre travail est alors d'accompagner, de soutenir, mais aussi de permettre à notre public de comprendre ce qui se discute lors de moments souvent stressants pour eux.elles et source d'incompréhension.

Age



Nous constatons que la majorité des jeunes pour lequel.le.s nous sommes sollicité.e.s ont entre 5 et 20 ans. Pour les plus jeunes, c'est bien souvent leurs parents que nous rencontrons et pour la majorité de leur demande, il s'agit de demandes orientées vers le

Service Jeunesse du CPAS pour une aide sociale. A cet âge-là, il y a beaucoup de demandes concernant les frais scolaires, mais également l'inscription à des activités extrascolaires ou à des clubs sportifs. Les jeunes les plus âgé.e.s, situ.e.s autour du passage à la majorité, sont notamment rencontré.e.s grâce à notre dispositif KAP (accompagnement spécifique à l'autonomie pour les jeunes entre 16 et 25 ans).

Autonomie

117 jeunes ont passé la porte du CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2022. Nous touchons majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 16 et 21 ans. La part des 22-25 ans, reste, quant à elle, marginale. Quelques demandes de jeunes filles « avec enfant » arrivent également jusqu'à nous.

Environ un tiers des jeunes qui franchissent la porte de notre service ont pu aller jusqu'au stade de la candidature. L'amélioration de ce taux connu ces dernières années est due à un investissement important de l'équipe d'intervenante.s lors de la « procédure KAP ». Le fait d'avoir travaillé, ces derniers mois, la qualité de l'accueil des jeunes et l'accroche et le lien que nous pouvons créer durant cette procédure n'y est pas étranger. Nous noterons également que les jeunes trouvent au CEMO une expertise quant à la manière concrète de pouvoir couvrir certains besoins primaires (revenu, logement...), ce qui est souvent une des problématiques centrales et concrètes auxquelles ils.elles font face.

Au total, 37 jeunes (dont cinq enfants) ont été hébergé.e.s en 2022 au sein du dispositif KAP. Pour ce résultat, nous avons pris en compte l'âge du.de la jeune à l'entrée dans le dispositif. Nous avons connu 15 entrées en 2022, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année.

Nous avons également rencontré 18 jeunes en errance et 16 jeunes ayant le statut de mineurs étrangers non accompagnés (MENA). En tant que service jeunesse du CPAS de Saint-Gilles, nous avons pour mission d'accompagner les mineure.s bénéficiaires d'un équivalent au revenu d'intégration. Outre la question du revenu, le CEMO les soutient dans de nombreuses

dimensions liées à leur installation sur notre commune. Un accompagnement global à l'autonomie leur est en effet proposé.

Depuis deux ans, l'asbl Macadam apporte également une aide à ces jeunes qui « traînent » autour de la gare du Midi. En collaboration avec une équipe dédiée par le service SOS Jeunes qui bénéficie de moyens spécifiques pour l'aide des MENA, un travail social de rue important s'est mis en place avec de nombreux acteurs du secteur sans-abrisme comme les infirmiers de rue ou encore Diogène. La difficulté réside aussi dans le fait que beaucoup de ces jeunes, qu'ils.elles soient mineur.e.s ou majeur.e.s, refusent l'aide proposée et ne demandent rien car ils.elles sont en transit et espèrent rapidement se diriger vers l'Angleterre.

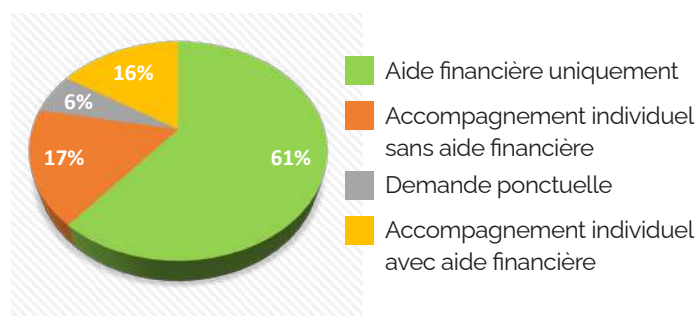
Nationalité	Nombre	Pourcentage
Belge	503	49,9%
Autres	219	21,7%
Marocain	77	7,6%
Syrien	47	4,7%
Congolais	36	3,6%
Ukrainien	34	3,4%
Guinéen	29	2,9%
Espagnol	22	2,2%
Brésilien	21	2,1%
Afghan	20	2%

La moitié de notre public est de nationalité belge (50 %). Une analyse plus qualitative de ces chiffres nous montrera toutefois que parmi celles-ci, de nombreuses personnes ont une origine étrangère et que la nationalité belge a été acquise soit durant la génération pour laquelle nous intervenons, soit pour la génération précédente, c'est-à-dire celle des parents qui s'adressent à nous. Les dix nationalités que nous rencontrons le plus sont à mettre en lien avec les mouvements migratoires que notre pays rencontre, qu'ils soient intra ou extra-européens.

Regroupement familial

Une partie importante des personnes que nous avons rencontrées en 2022 sont arrivées en Belgique à travers une procédure de regroupement familial (9 %). Ce chiffre est relativement similaire à celui des années précédentes.

Type d'accompagnement



Pour ce graphique, nous avons retiré le thème qui revient le plus, à savoir les demandes pour une aide sociale adressées au Service jeunesse du CPAS et qui restent une importante porte d'entrée vers notre service.

Cela permet de voir plus distinctement le top 5 des thématiques les plus représentées, à savoir dans l'ordre : l'autonomie, une aide pour des démarches administratives, des demandes liées à la thématique du logement, les demandes liées à la scolarité et enfin celles liées au soutien à la parentalité.

Attention, toutefois, nous devons nuancer ce résultat car certaines thématiques sont peut-être surreprésentées puisqu'elles ont été comptabilisées en fonction de demandes secondaires liées à une même thématique principale.

Rappelons qu'en ce qui concerne le thème « finance » qui est le plus représenté, en tant que Service Jeunesse du CPAS, nous avons à faire à un public fort précarisé et les aides octroyées au bénéfice des enfants par le CPAS de Saint-Gilles ne sont pas nécessairement conditionnées au statut de séjour des

parents ou encore au type de revenus. Dès lors, tout.e enfant saint-gillois.e dont le ou les parents sont dans un état de besoin peut venir introduire des demandes chez nous. Grâce à celles-ci, nous pouvons « faire offre de service » et une partie des personnes qui ont passé les portes du CEMO pour ce type d'aide pourront être accompagnées sur d'autres dimensions par la suite.

Comme évoqué plus haut, nos dossiers ouverts peuvent concerner des suivis qui sont uniquement d'ordre financier, c'est-à-dire que le parent se rend au CEMO pour introduire une demande d'aide financière pour que le CPAS puisse l'aider à prendre en charge des frais scolaires, comme l'achat de matériel scolaire en début d'année, la prise en charge des frais de garderies, voyages scolaires... ou encore des frais extra-scolaires, comme l'inscription annuelle à un sport ou encore à des stages durant les vacances scolaires. Ces demandes constituent environ 50 % des demandes adressées au CEMO. Néanmoins, dans ces demandes qui sont d'ordre plus « financier », il peut y avoir également d'autres types de demandes qui émergent, tel qu'un problème d'ordre familial, une demande d'aide pour rechercher une école, trouver une activité extra-scolaire pour un.e enfant...

Type d'accompagnement individuel global
(hors aide uniquement financière)

Type d'accompagnement individuel global (hors aide uniquement financière)	Nombre	%
Accompagnement individuel sans aide financière	171	44%
Demande ponctuelle	60	15%
Accompagnement individuel avec aide financière	161	41%

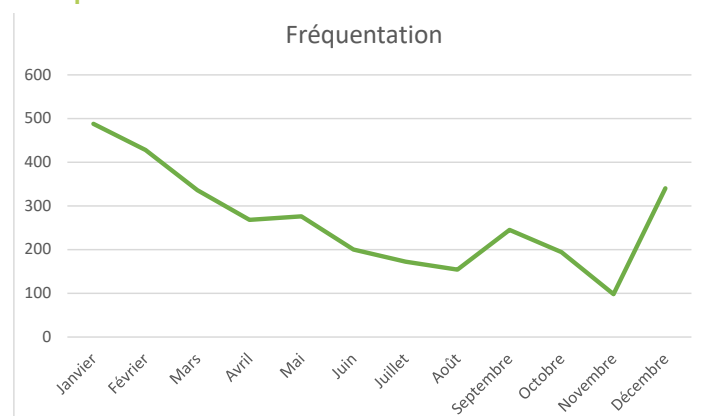
Ce tableau où n'apparaissent pas les dossiers concernant uniquement une aide financière type aide sociale démontre que ce « levier » d'une aide matérielle reste très présent et est un réel outil dans nos interventions. Cela s'explique notamment par le fait que nous intervenons majoritairement dans des familles en situation de précarité où l'aide matérielle devient un outil de travail soutenant le changement.

Le nombre de demandes ponctuelles est probablement sous-évalué compte tenu de la fréquentation du service. L'explication la plus probable est que celles-ci ne sont pas systématiquement répertoriées par l'équipe dans notre programme d'encodage, principalement faute de temps. Ce « défaut » d'encodage vient donc diminuer le nombre de demandes ponctuelles. Nous sommes en réflexion par rapport à nos outils et nos programmes pour optimiser toutes ces informations sans pour autant rajouter une charge à l'équipe.

Type d'accompagnement individuel global	Nombre	%
Aide financière uniquement	615	61%
Accompagnement individuel sans aide financière	171	17%
Demande ponctuelle	60	6%
Accompagnement individuel avec aide financière	161	16%

Lorsque l'on prend la totalité des dossiers, ce tableau met en évidence que dans 33 % de ceux-ci, soit **332 dossiers, nous mettons en œuvre un accompagnement individuel global.**

Fréquentation du service



Fort.e.s de notre remobilisation autour des actions de prévention dans les établissements scolaires, nous sommes aujourd'hui partenaires d'environ six écoles de primaires et de secondaires sur le territoire Saint-Gillois. Depuis deux ans maintenant, nous avons réorganisé notre réflexion autour des animations scolaires, avec l'envie de proposer aux écoles d'intervenir une ou plusieurs fois dans les classes afin d'aborder des sujets divers et variés, qui suscitent un questionnement auprès de l'institution scolaire. Il en est ressorti plusieurs demandes des équipes scolaires : cycle d'animations (en général, trois par classe), des permanences au sein de l'école, des présentations du CEMO.

Les animations – co-construites avec les écoles – nous amènent à travailler des thématiques plurielles : le vivre ensemble, le harcèlement, les réseaux sociaux, ou encore la communication non violente.

L'intention sous-jacente à ces animations est d'amener des outils de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes. Ouvrir à la parole, permettre des discussions et entamer un lien de confiance avec ces jeunes, tels sont nos objectifs constants. Nous avons aussi comme mission de faire le lien avec notre travail dans l'espace public et de pouvoir par la suite revoir ces jeunes sur le territoire Saint-Gillois, lors de nos tournées de quartier, et ce afin d'avoir une amorce pour créer un lien, un accompagnement, une demande.

Il a parfois été compliqué pour nous de créer des animations scolaires « à la demande » des écoles, sans avoir de catalogue préconçu d'animations. En ce sens, c'est une réflexion constante tant autour du fond que de la forme de nos animations, mais aussi une réorganisation à chaque nouvelle demande d'une école. Le bouche à oreille a permis à de nouvelles écoles de nous contacter et de créer ensemble des cycles d'animations. Nous couvrons aujourd'hui une pluralité d'écoles et donc un nombre croissant de jeunes.

Nous réalisons aussi du travail social de rue de manière régulière à proximité de ces écoles, ce qui nous permet de garder un lien avec les élèves rencontré.e.s et d'être disponibles pour toute demande ou accompagnement social. Notre philosophie de liaisons constantes entre l'école et l'espace public est un véritable atout dans notre travail de fond en tant que service d'AMO.

Notre équipe de six travailleuse.s œuvrant tou.te.s dans l'axe scolarité est aussi une chance, dans le sens où elle nous offre la possibilité de répondre aux demandes des écoles et d'être disponibles tout au long de l'année. Nos outils de réflexions et de création d'animations nous amènent à proposer des interventions variées et répondant le plus possible aux attentes des équipes scolaires et des élèves.

Illustration d'une animation autour des réseaux sociaux :

En 2022, nous avons à nouveau réalisé des animations scolaires autour du harcèlement auprès des classes de 6ème de l'école communale Peter Pan. L'éducatrice de l'école Peter Pan a fait part de nos animations scolaires de sensibilisation à l'éducatrice de l'école 4 saisons et cette dernière nous a contacté.e.s pour nous rencontrer. Elle nous a expliqué avoir envie de proposer des animations autour de la thématique des réseaux sociaux dans leurs classes de 6ème car beaucoup d'élèves ont des téléphones portables ou jouent aux jeux vidéo et cela a pu amener des situations problématiques dans les classes. Nous rencontrons les professeur.e.s des deux classes de 6ème et définissons ensemble les objectifs et l'organisation concrète de notre collaboration :

- Discuter autour des réseaux sociaux,
- Faire prendre conscience des dérives possibles,
- Travailler en groupe et créer ensemble,
- Rencontrer les élèves de l'école et créer du lien avec ces dernier.ère.s,
- Proposer nos services d'actions en milieu ouvert et d'accompagnement social.

Nous leur proposons le format de la création d'une planche de bande dessinée pour raconter une histoire autour des réseaux sociaux, et ce sur trois animations par classe, sur 3 semaines d'affilée. L'idée est de mettre en projet les jeunes autour d'une création et de les amener à inventer une histoire fictive avec une problématique initiale liée aux réseaux sociaux (par exemple : un jeune se couche très tard à cause du temps passé sur son GSM et il a de mauvaises notes à l'école, une jeune joue aux jeux vidéo et reçoit des messages étranges, un jeune veut tout faire pour avoir le plus de vues possible...).

Afin de réaliser les planches de bandes dessinées, les élèves ont écrit un scénario, puis ils.elles ont pris des photos de leurs histoires (en étant les comédien.ne.s) puis ils.elles ont assemblé les photos et écrit les dialogues afin de réaliser une grande planche contée. Ces animations ont beaucoup plu tant aux jeunes qu'aux professeur.e.s. Les élèves ont pu apprendre à nous connaître à travers des jeux brise-glace, ils.elles ont pu discuter, se sentir en confiance pour débattre, donner leurs avis ou leurs ressentis sur les réseaux sociaux, beaucoup ont expliqué avoir déjà vécu des situations compliquées via les réseaux. Le travail de groupe autour d'un rendu artistique a été l'occasion de co-créer ensemble, de travailler la dynamique de groupe et la cohésion d'équipe.

Notre partenariat avec l'école Peter Pan nous a permis de rencontrer une autre école communale de Saint-Gilles et de toucher des jeunes d'un autre quartier. Jeunes que nous rencontrons lors que nos interventions dans l'espace public.



Un axe scolarité renforcé

Notre axe scolarité s'articule autour d'animations scolaires portant sur des thématiques diverses et co-construites avec les écoles (professeur.e.s agent.e.s PMS, direction, équipe éducative). L'idée est de proposer aux écoles une collaboration afin d'organiser des cycles d'animations portant sur des sujets qui interpellent l'école. Les thématiques qui reviennent le plus souvent sont : le harcèlement scolaire, les réseaux sociaux, le vivre ensemble, la communication non violente.

A partir de constats où d'une volonté éducative de prévention, les écoles nous interpellent et affinent leurs demandes. Nous intervenons plusieurs fois par classe, dans l'optique d'approfondir les thématiques avec les jeunes, d'entrer en lien avec eux.elles pour in fine créer un lien de confiance qui se répercutera lors de nos prochains échanges dans l'espace public ou lors des permanences sociales au CEMO.

Le public visé

Nos animations s'adressent plus particulièrement aux élèves de primaires (5ème et 6ème) et secondaires, toutes orientations confondues. Cette année, nous avons été présent.e.s dans 22 classes, et avons rencontré près de 440 jeunes, âgé.e.s de 10 à 18 ans.

Une mobilisation permanente

Six travailleur.euse.s sociaux.ales s'investissent dans les écoles et participent aux interventions scolaires. Dans un souci de clarté, une personne est nommée référente d'une école : elle est l'intermédiaire directe avec le corps professoral afin de co-construire les animations scolaires. C'est elle qui rencontre une première fois les équipes afin d'affiner les demandes, qui réfléchit avec elles aux thématiques à aborder, qui organise les moments d'intervention, qui réalise un bilan

avec les professeur.e.s impliqué.e.s.

Tout un réseau mobilisé

Les partenaires principaux de nos animations scolaires sont les écoles avec lesquelles nous collaborons (professeur.e.s, agent.e.s PMS, éducateur.rice.s de l'école). Il s'agit actuellement de trois écoles primaires communales et de deux écoles secondaires. Nous co-construisons ensemble les animations scolaires : nous rencontrons les membres de l'école, nous sommes présent.e.s aux diverses cellules (EVRAS, bien-être) mises en place dans les écoles afin de se concerter autour des problématiques et réflexions qui émergent. Par le biais de ces institutions scolaires, nous sommes régulièrement en contact avec les Centres PMS (principalement PMS communal et PMS Libre) avec lesquelles nous partageons des constats et travaillons ensemble autour des actions de préventions possibles.

Nos actions scolaires

Nous avons mené des animations scolaires de janvier à décembre 2022, avec un temps de pause pendant chaque vacance scolaire. Dès janvier 2022, nous avons réalisé des animations scolaires auprès des élèves de 5ème primaire des écoles Peter Pan, 4 Saisons et dans les classes de 6ème primaire de l'école Victor Horta.

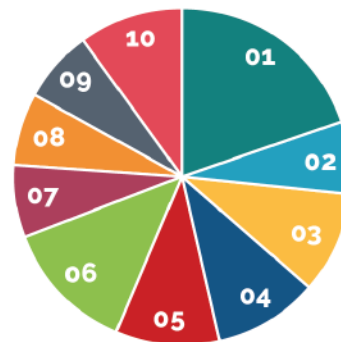
Par ailleurs, nous avons organisé une permanence tous les lundis midi au sein de l'Institut Saint Jean Baptiste de janvier à juin 2022, surtout à destination des 1ère et 2ème secondaires.

A partir de la rentrée de septembre 2022, nous avons entamé des cycles d'animations pour les classes de 6ème des écoles primaires communales citées plus haut. Nous avons aussi présenté le CEMO aux classes de 5ème et 6ème secondaires du LIRL avec une visite de nos locaux.

Nous avons rencontré le PMS de l'école secon-

daire Saint-Luc ainsi que les éducateur.rice.s du dispositif Ancrage qui lutte contre le décrochage scolaire afin de réfléchir ensemble à des animations scolaires plus spécifiques de type EVRAS dans différentes classes. Ces animations sont encore au stade de réflexion, nous attendons de nouvelles rencontres avec l'Institut Saint-Luc.

Nous avons tenu nos engagements auprès de chaque école partenaire. Dans les écoles primaires, nous avons réalisé des cycles de deux à trois animations par classe, souvent réparties d'une semaine sur l'autre afin de garder une meilleure cohérence dans le processus de réflexion engendré avec les élèves. Nous sommes deux travailleur.euse.s par animation, ce qui nous permet de nous rendre disponibles pour chaque cycle d'animations (un cycle entier est mené par deux travailleur.euse.s).



Nombre de classes/ Nombre d'animations

01 - Saint-Luc - EVRAS	6/1
02 - LIRL 6S	2/1
03 - LIRL 5S	3/1
04 - ISJB 2S	3/1
05 - ISJB 1S	3/5
06 - Victor Horta 6P	4/3
07 - Ecole des 4 saisons 6P	2/3
08 - Ecole des 4 saisons 5P	2/3
09 - Ecole Peter Pan 6P	2/2
10 - Ecole Peter Pan 5P	3/3

Diagnostic social : Orientation subie et non-recours – le décrochage scolaire

Cette année, une des thématiques que le CEMO veut aborder grâce au processus de diagnostic social est l'orientation subie et le non-recours au droit comme facteur aggravant du décrochage scolaire.

Nous sommes conscient.e.s que le décrochage scolaire est un phénomène multidimensionnel qui regroupe de nombreux facteurs : économiques, sociaux, culturels, géographiques, etc. Néanmoins, il touche de plus en plus de jeunes et principalement les jeunes issu.e.s des couches populaires ou plus précarisées.

L'équipe a constaté que de plus en plus de jeunes poussent la porte du CEMO et endurent ce que les intervenant.e.s ont nommé « l'orientation subie ». Les intervenant.e.s constatent que ce phénomène se déroule généralement après l'obtention du CE1D, lors du passage au second degré de l'enseignement secondaire : les élèves ne rentrant pas dans les rangs de l'enseignement général, ils.elles sont rapidement orienté.e.s vers l'enseignement technique : transition, qualification ou professionnel.

Ces jeunes filles et garçons, rentré.e.s de plein fouet dans l'adolescence, entament sans réelle conviction leur nouvelle année scolaire et sont souvent victimes de la décision qui est prise par le conseil de classe. En résulte l'un des facteurs du décrochage : les élèves et leurs parents ne sont pas consulté.e.s lors de la prise de décision, et un désintérêt par rapport à l'école et aux cours suivis s'en suit.

Pour de nombreux.euses jeunes, le système scolaire est extrêmement compliqué : diversité des options, types d'enseignements, diplômes, qualifications et portes qui peuvent s'ouvrir (ou non) à eux.elles en fin de parcours. Tout ceci participe au fait que certain.e.s

élèves ont cette impression de se noyer dans une mer d'informations sans réellement comprendre quelles sont les marges de manœuvres possibles, quels sont leurs droits en tant qu'élèves et quelle peut être la bouée de sauvetage la plus adéquate. Différent.e.s intervenant.e.s du CEMO, en ayant reçu différents témoignages, en accompagnant de nombreux.euses jeunes dans leurs démarches et réflexions, ont commencé à se pencher sur cette thématique.

L'équipe a établi un premier plan d'action :

- Organiser des rencontres entre professionnel.le.s du réseau (Centres Psycho-Médico-Sociaux – les PMS, la Cellule Locale d'Accrochage Scolaire, les écoles de devoirs accompagnant les élèves du secondaire, les animateur.rice.s de maisons de jeunes, etc.) afin de pouvoir objectiver ce constat et relier nos nombreuses observations à un public plus large ; mais également pour pouvoir faire ressource ensemble et trouver des pistes de solutions afin d'agir sur ce « nouveau » phénomène ;
- Réaliser des outils à destination des travailleur.euse.s sociaux.ales afin qu'ils.elles soient plus à même de comprendre certaines situations et accompagner les jeunes et leurs parents tout au long d'un processus de réflexion ;
- Mettre en place des actions de prévention à destination des élèves de l'enseignement secondaire, voire en fin de parcours fondamental, afin de mieux leur présenter le système scolaire et leurs droits mais également de les inviter à se diriger vers des acteur.rice.s spécialisé.e.s sur la question.

Constats et perspectives

Nos différentes collaborations et animations nous ont permis de faire des liens avec un constat de notre diagnostic social. En effet, une de nos observations

relève des discriminations sociales de genre ainsi que de phénomènes de stigmatisation des garçons auprès des filles, que nombre de jeunes que nous rencontrons ont une construction stéréotypée et sexiste des rapports femmes-hommes.

En parallèle, nous avons eu l'occasion de discuter avec les jeunes après avoir été témoins de situations ou propos sexistes (« les filles sont nulles en mathématiques », « elles ne savent pas jouer au foot », « les garçons sont les plus forts »).

Par ailleurs, plusieurs écoles nous ont fait des demandes d'animations d'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) au sein de leur classe, pour aborder des concepts divers, rejoignant nos observations : notion de consentement, égalité des genres, discrimination. Dans l'intérêt de répondre au mieux à ces attentes, nous avons contacté le Planning Familial de Saint Gilles et une prochaine rencontre aura lieu afin de discuter autour de l'EVRAS dans les écoles.

Nous avons senti que les écoles primaires étaient dans une demande de travailler avec leurs élèves autour du vivre ensemble, de la cohésion de groupe. Nous avons pu entendre de plusieurs professeur.e.s que les mois de confinement et d'école à la maison n'ont pas du tout aidé à la cohésion de groupe-classe. En revenant au sein de l'institution scolaire, après de longs moments en famille, les élèves ne savaient plus comment fonctionner en groupe et comment communiquer entre eux.elles.

Après cette année très positive au sein de notre axe scolarité, nous avons à cœur de continuer dans cette perspective afin de conserver notre partenariat avec les écoles et en proposer de nouveaux avec celles où nous n'intervenons pas encore.

LA SITUATION

D'ADAM

En octobre 2022, en partenariat avec la Cité des Métiers, nous avons réalisé une animation de présentation du CEMO. La journée était prévue pour les élèves de l'école Victor Horta (4 classes de 2ème et 3ème degrés secondaires) et le but était de présenter par petits groupes les services AMO sur Bruxelles et leur expliquer ce qu'on y fait, mais surtout présenter le CEMO et nos projets.

Nous y avons rencontré Adam, 20 ans, qui était très intéressé et a posé beaucoup de questions autour de la scolarité et de l'autonomie. Nous lui avons donc proposé de passer au CEMO pour en parler en individuel.

Quelques jours plus tard, Adam prend contact avec le CEMO par téléphone et fait part de sa situation compliquée : en errance chez des ami.e.s depuis un bon moment, il demande de l'aide et est preneur d'un accompagnement. Adam fait part de son envie de se stabiliser et avoir son chez soi.

Un suivi a démarré par plusieurs démarches afin de trouver un logement. Adam est également intéressé par le dispositif KAP, mais a fini par trouver un logement en colocation. Le CEMO continue à l'accompagner dans toutes les démarches administratives.

Notre partenariat avec la Cité des Métiers nous a permis de rencontrer des jeunes qui fréquentent les écoles saint-gilloises, leur présenter les différents services et accrocher un jeune qui souhaitait un accompagnement plus spécifique.

Le projet « Ateliers Parents » a débuté en 2014. Sur base de constats de terrain, mis en évidence par le CEMO ainsi que par des partenaires du réseau associatif, nous avons pu nous rendre compte que les parents avaient un réel besoin d'échanger sur les difficultés rencontrées dans l'éducation de leurs enfants. L'isolement est une réalité pour beaucoup d'entre eux, même quand il n'est pas factuel (ex. certains parents ont de la famille mais s'isolent de leurs proches pour éviter le jugement, la pression etc.).

Le but de ce projet est donc de créer du lien, de briser l'isolement, de stimuler le réseau autour de la famille.

Initialement organisés sous une forme plus informative, ces ateliers avaient pour but de réunir les parents autour de thématiques éducatives afin de transmettre et d'échanger savoirs et expériences, entre parents mais aussi avec des professionnel.le.s. Ils permettent aussi aux parents de sortir de l'isolement en créant un réseau d'entraide, du lien, et en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls dans leur situation.

Durant des années, nous avons donc organisé des ateliers sous différentes formes avec différents partenaires (espace ressources, CPAS, école, etc.). Cependant, la difficulté d'avoir un public qui nous identifie comme un service « ressource » sur du long terme est difficile, il faut chaque fois remobiliser les parents pour les ateliers, renouveler les thématiques, au risque parfois de proposer des choses « plaquées » de nos regards de professionnel.le.s sur des besoins supposés des parents et des familles. Besoins qui ne sont finalement pas toujours identifiés comme tels par les parents eux-mêmes.

La crise sanitaire a renforcé les inégalités sociales, la précarité et l'isolement des familles. C'est primordial pour nous de proposer à notre public des lieux de rencontre et d'échange dans un cadre bienveillant pour discuter de leurs difficultés ou de leur bonne pratique pour aider d'autres parents. Dans l'idéal, nous aimerions qu'un groupe de parents puisse se créer indépendamment de notre service afin de s'apporter un soutien mutuel.

Sur base de ce constat et pour rythmer l'axe parentalité, nous avons imaginé, au début de l'année 2022, organiser d'autres types d'activités plus informelles et plus adaptées au quotidien des familles que nous accompagnons. Ceci avait pour but, d'une part, de ne pas laisser trop de temps s'écouler entre nos différentes rencontres avec le public et surtout, d'autre part, de pouvoir au mieux repartir de la demande, des réalités et des besoins des parents.

Nous avons donc imaginé plusieurs déclinaisons de notre axe de travail « parentalité » : les « cafés papote », les sorties familles et les ateliers parents.





À la rencontre des partenaires œuvrant autour de la parentalité

Suite à ces différentes actions, nous avons été amené.e.s à tirer certaines conclusions et à envisager la suite de l'année en nous basant sur ces constats. Avant de relancer la saison dès septembre, nous avons marqué un temps d'arrêt et avons réfléchi le projet d'un autre point de vue. De plus, la période de la rentrée scolaire est une période fort dense et nous sommes littéralement débordé.e.s par les demandes d'aide financière au bénéfice des enfants que nous gérons. Le flux est très intense durant la période de septembre à décembre car tous les parents viennent nous solliciter pour une prise en charge des frais scolaires et extrascolaires pour la nouvelle année scolaire qui débute. Partant de cet état de fait, nous avons décidé de prendre le temps de faire un topo sur ce qui existe déjà comme projets et actions de type « ateliers parents » afin, d'une part, d'en faire un inventaire et d'autre part, de ne pas faire doublon en proposant des choses trop similaires à ce qui se fait déjà.

Nous avons donc constitué des binômes dans l'équipe et nous sommes allé.e.s à la rencontre de différents services que nous avons identifiés au préalable comme travaillant la question de la parentalité. Nous avons ciblé 7 services à aller voir pour échanger et éventuellement créer des collaborations (Itinéraires AMO, le CIFA, la cellule scolaire et Jeunesse, etc.) autour de la question du soutien à la parentalité. Ces rencontres ont débuté en 2022 et se poursuivront en 2023.

Le partenariat avec les écoles saint-gilloises

Parallèlement à cela, nous avons été approché.e.s par 3 écoles saint-gilloises (Sainte-Marie, Ulenspiegel et l'école Léonie la Fontaine) qui sont en demande de soutien, tant pour leur équipe pédagogique confrontée continuellement à des problématiques liées à la précarité des familles, que par les familles elles-mêmes qui sont elles aussi confrontées à de nombreux soucis liés principalement à leur situation socio-économique.

Les contacts avec ces écoles ont été possibles dans le cadre des rencontres avec les partenaires lors des réunions du groupe GAPPI que nous avons décrit dans le point précédent. En 2023, nous irons à leur rencontre et nous verrons ensemble ce qu'il sera possible de mettre en place en fonction des besoins et des demandes émanant des directions, des équipes éducatives mais aussi des parents que nous allons croiser lors de ces rencontres informelles organisées dans ces écoles sous forme de « cafés parents ».

Une rencontre avec le projet MIRIAM a également eu lieu en 2022 et une collaboration se mettra en place en 2023 avec ce groupe de parents.

ATELIERS PARENTS

En outre de ces moments informels, nous souhaitons aussi pouvoir proposer aux parents des moments de rencontre autour de thématiques plus précises une fois par mois. En 2022, nous avons préparé 4 séances :

- Un atelier premier secours pour les enfants en bas âge donné par un professionnel de la santé ;
- Un atelier au sein des locaux « éco and co » autour de la gestion du budget ;
- Un atelier massage bébé donné avec une professionnelle ;
- Un atelier avant les vacances d'été pour présenter l'offre des différents stages sur la commune.

Au total, nous n'avons pu proposer que deux ateliers sur les quatre par manque de parents présents le jour même. Les raisons de ces absences sont, selon nous, les mêmes que pour les « cafés papote ».

LES ACTIVITES FAMILLE

Mises en place en avril 2021, les sorties familles ont continué à être organisées en 2022 et le seront encore en 2023.

Ces sorties familles ont été mises en place sur base d'un constat : une augmentation de l'isolement auprès de notre public. Sur la totalité des sorties familles organisées en 2022, nous avons mobilisé 145 personnes (adultes et enfants compris.es). Le public à qui nous nous adressons sont des saint-gillois.es n'ayant que peu de revenus. Les enfants n'ont donc pas ou rarement l'occasion de faire des activités extérieures avec leur(s) parent(s) étant donné que cela représente un certain budget. Il est donc, selon nous, important de proposer ce type de sorties aux familles.

Voici un récapitulatif de nos sorties familles en 2022 :

SORTIE	date
«Tous en scène 2» au cinéma aventure	26/01/22
«Sonia et Alfred» au Théâtre Marni	23/02/22
Musée de la Banque Nationale «Enquête Sherlock Holmes»	05/04/22
Sortilège - Vivez l'aventure	14/04/22
Théâtre de marionnettes : Les Guignollets	06/07/22
Musée des enfants	14/04/22
Initiation au cirque	20/07/22
Plaine de jeux Georges Henri	28/07/22
Fruitime (cueillette de fruits dans un verger)	02/08/22
Musée des illusions	09/08/22
Ferme Nos Pilifs	17/08/22
Mer du Nord	23/08/22
Bibliothèque communale	28/10/22
Musée fantastique	03/11/22
«Aïda et le rêve du dromadaire» au Théâtre Marni	29/12/22



Deux activités ont dû être annulées en raison du peu de participant.e.s mais les autres ont pu être menées à bien. Nous organisons des sorties familles une fois par semaine durant les vacances scolaires. Nous avons constaté une certaine énergie plus engagée durant l'été car nous organisons des sorties toutes les semaines. Durant la sortie, deux intervenantes sont présentes. Chaque binôme se charge d'organiser son activité (téléphoner aux familles, contacter les partenaires si besoin, vérifier le temps du trajet, prévoir une collation si nécessaire, prévoir le budget, etc.).

Nous avons pu, au travers de toutes ces rencontres, aborder des thématiques plus personnelles et favoriser le lien parent-enfant. Ces moments avec les parents et les enfants ont également été une opportunité pour eux.elles de sortir du quotidien et de la précarité. Les sorties sont pour le Service Jeunesse une occasion d'atteindre les parents d'une autre manière que dans les bureaux afin qu'ils.elles puissent se sentir assez en confiance et faire surgir des besoins, des avis, des demandes spécifiques. Nous voulons mettre l'accent sur le fait que notre service peut être un service ressource et de soutien pour ces familles afin de créer une véritable alliance avec elles.

Après chaque sortie, nous complétons un document afin d'évaluer la pertinence et les aspects pratiques de la sortie. Des réunions ont été mises en place avant et après les vacances dans le but d'évaluer l'organisation des sorties familles. A la suite de ces feedbacks, nous avons mis en avant certains constats :

Il est important que les activités soient adressées à tout le monde, sans restriction d'âge. En effet, il est compliqué pour les parents de ne venir qu'avec certains enfants et de faire garder les autres.

Il est important de « surbooker » l'activité et de demander aux familles de confirmer leur présence en raison du grand nombre de désistements (enfants malades, pas de possibilité de garde, oubli...).

Il peut être difficile de rassembler un grand nombre de familles durant les vacances scolaires. Les familles partent en vacances ou les enfants sont en stage.

Sur base de ces constats, nous allons essayer d'améliorer l'organisation et la communication de nos sorties familles pour l'année 2023.

LE CAFE PAPOTE

Le « café papote » est également une déclinaison de cet axe « parentalité ». Nous l'avons mis en place dans nos locaux, chaque mardi matin de 9h30 à 11h30 durant les périodes scolaires afin que ce moment soit un vrai temps pour les parents (les enfants en bas âges sont évidemment les bienvenus).

Les horaires ont été pensés afin que les parents puissent aller déposer leurs enfants à l'école, et puissent aller, pour ceux.celles qui le désirent, les rechercher pour le temps de midi.

L'idée était d'offrir un lieu bienveillant, rassurant et convivial adressé aux parents pour qu'ils.elles se détendent et parlent de sujets qui les intéressent. Nous avons également pour objectif de recueillir en filigrane des thématiques qui les interpellent et pouvoir affiner notre projet et cibler davantage les différentes actions à proposer.

Nous avons organisé 8 moments de rencontre durant les mois d'avril, mai et juin.

Nous étions par binôme pour accueillir les parents. Pour chaque séance, nous avons contacté les parents quelques jours avant pour les inviter à venir. Nous n'avions pas imaginé que cette mobilisation serait si difficile. Les parents sont souvent preneur.euse.s de venir lorsqu'on en discute avec eux.elles mais le jour du café papote, ils.elles sont souvent absent.e.s. Nous pouvons identifier plusieurs causes possibles :

La précarité : elle rend l'organisation et la réalité temporelle des familles complètement différentes. En effet, les familles, bien que souvent sans emploi ou autre activité professionnelle, sont acculées de démarches administratives dans lesquelles elles sont souvent perdues. De plus, lorsque celles-ci vivent dans des logements insalubres, qu'elles s'inquiètent de ne pas pouvoir payer les factures ou faire les courses alimentaires en fin de mois, on comprend comment il est parfois compliqué de faire un temps d'arrêt pour se livrer à des activités, certes essentielles, mais en décalage par rapport à des besoins primaires non satisfaits.

Le manque de mobilisation des ressources des parents : ceux.celles-ci sont souvent culpabilisé.e.s et jugé.e.s dans leur fonction parentale, la pression à être « un parent parfait », la vision péjorative de la société des allocataires sociaux et même parfois, l'infantilisation des parents de la part des

professionnel.le.s du secteur rendent les parents impuissant.e.s car en grand manque de confiance en eux.elles et en leur capacité à être un « bon parent ».

Le mode de communication et l'identification difficile de notre service : la double casquette service jeunesse du CPAS et AMO, la diversité des actions et des sous-équipes du CEMO, le mode de communication (téléphone, mails) ont sans doute créé un ensemble de freins à la bonne identification de notre service comme étant un service ressource autre que pour les aides financières et les activités de l'équipe HLM.

LE PROJET MIRIAM

Le projet MIRIAM, initié par le SPP Intégration Sociale, est né du constat que les femmes en situation de monoparentalité sont plus sujettes à se retrouver confrontées à des difficultés bien spécifiques. Malgré les évolutions et sensibilisations sociétales sur le sujet, nous vivons toujours dans un contexte favorisant le modèle de la famille traditionnelle. Aux difficultés liées à l'emploi viennent donc s'ajouter d'autres défis tels que, entre autres, la recherche d'un logement adéquat ou des solutions de garde pas trop coûteuses.

Concrètement, ce projet innovant repose sur un programme destiné aux femmes en situation de monoparentalité et bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration Sociale (ou de son équivalent). En résumé, il s'adresse donc aux mères isolées et en situation de pauvreté.

Le CPAS de Saint-Gilles a été retenu suite à l'appel à Projet de 2022 et a pu mettre en place, depuis le mois de septembre 2022, une équipe composée de 2 case-managers (engagées à mi-temps) chargées de l'accompagnement intensif individuel, mais surtout

collectif, d'un groupe composé de 10 mamans solos.

45 % des familles que nous avons reçues en 2022 était en situation de monoparentalité. C'est pour cette raison que lorsque nous avons entendu parler de ce nouveau projet, il nous a semblé essentiel de pouvoir faire du lien entre celui-ci et ce que nous proposons au sein du CEMO-Service Jeunesse.

En 2022, nous avons donc pu organiser avec l'équipe de case-managers, une première rencontre au cours de laquelle une éventuelle collaboration a

pu être envisagée. Nous rencontrerons d'ailleurs le groupe de mamans en janvier 2023 afin de proposer nos services individuels, mais également nos projets plus collectifs tels que les sorties familles ou ateliers parents. En outre, une réunion entre professionnel.le.s est prévue afin de voir comment, lors de leurs accompagnements collectifs, nous pourrions intégrer certains des ateliers parents que nous proposerons. L'organisation logistique n'est pas encore déterminée à ce stade, mais l'envie de collaborer autour de ce projet fait beaucoup de sens à nos yeux.

LA SITUATION

DE MME S.

Mme S était venue il y a quelques années solliciter une aide financière pour ses enfants et un accompagnement dans ses démarches car elle avait des enfants qui allaient venir la rejoindre en Belgique par la procédure de regroupement familial. Le CEMO avait accompagné Mme pour différentes choses telles que la recherche d'école pour ses enfants, la recherche d'activités, du soutien scolaire, etc. Les enfants sont arrivé.e.s, tout était prêt pour leur départ dans la vie scolaire et extrascolaire en Belgique et le dossier avait dès lors été clôturé.

Dans le courant de cette année, Mme est revenue solliciter le CEMO car elle s'est retrouvée dans une situation difficile avec ses enfants. Mme avait identifié le service comme pouvant être une ressource pour elle en cas de soucis avec ses enfants ou toute autre demande liée à eux.elles. C'est dans ce cadre qu'elle est revenue et a demandé à être accompagnée dans sa situation actuelle.

Les enfants sont mis en cause dans une affaire pour laquelle un juge a été saisi et Mme était désemparée et ne savait pas vers qui se tourner. Mme vit seule avec ses 4 enfants et n'a que très peu de réseau en Belgique. Le travail avec la famille a été dans un premier temps d'offrir à Mme un espace d'écoute et de soutien par rapport à cette situation qui la dépasse complètement. Elle a pu être orientée vers les services adéquats pour lui apporter une aide sur le plan juridique pour commencer. Ses enfants sont majeure.s à présent et Mme a pas mal de questions par rapport à cela : aux droits auxquels pourraient prétendre ses enfants, les démarches à effectuer pour accéder à ces droits, les services vers qui elle devait s'orienter pour activer les diverses procédures (accès à un revenu via le CPAS pour ses enfants majeure.s, ...).

De nombreux services se sont activés autour de cette situation mais Mme garde ce lien avec le CEMO qui est en quelque sorte son point d'ancrage face à tou.te.s ces intervenant.e.s et toutes ces instances (SAJ, SPJ...) auxquelles elle n'a jamais eu à faire auparavant.

6

LES JEUNES SANS ABRIS une priorité affirmée!

L'action principale dans cet axe de travail est le développement du dispositif KAP - Kot Autonome Provisoire. Ce dispositif que nous avons créé en 2010, il y a déjà 12 ans, consiste en un accompagnement global et intensif à l'autonomie de jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans.

C'est au travers de nos accompagnements individuels au CEMO que nous constatons que de nombreux.euses jeunes, souvent encore mineur.e.s ou jeunes majeure.s, traversaient des crises importantes en famille, les amenant à vivre des difficultés diverses (fugues, comportements à risque, itinérances, etc.) et à envisager de vivre seul.e.s par choix ou contrainte avec comme point d'attention la complexité du passage à la majorité, la rupture créée par la transition à l'âge adulte.

Il n'était pas simple pour ces jeunes de trouver un logement sain et durable et lorsque nous les aidions et que nous arrivions à convaincre un.e propriétaire et à les aider à obtenir l'aide d'un CPAS, il arrivait bien souvent qu'ils.elles n'étaient plus demandeuse.s de l'accompagnement. C'était bien entendu conforme à notre cadre AMO mais quelque peu « frustrant » car une fois seul.e.s, certain.e.s pouvaient rencontrer une série de difficultés comme la gestion du quotidien, la gestion de la solitude, la gestion des relations, etc. Tout cela les amenant, parfois, à reprendre contact avec le CEMO pour faire part de leur nouvelle situation, pouvant déboucher jusqu'à la perte du « nouveau » logement.

Face à ces constats, le dispositif KAP a vu le jour afin de permettre via des logements de transit de mettre en place les conditions d'un accompagnement à l'autonomie pour une durée limitée. Depuis sa création, le KAP s'est beaucoup développé, tant qualitativement que quantitativement. Les évolutions importantes à souligner sont: la gestion de plus d'une vingtaine de logements, l'ouverture à tou.te.s les jeunes de Bruxelles, le développement de nombreux partenariats, réseaux, et outils visant à soutenir l'autonomie des jeunes.

Suite à la réorganisation au sein du CEMO, le dispositif KAP s'inscrit maintenant dans un axe de travail plus global qui est l'axe « Jeunes sans abris ».



Le « Kot Autonome Provisoire » est un dispositif visant à l'acquisition de l'autonomie, à l'aide de l'outil logement. Notre définition de l'autonomie est la suivante : « elle est entendue comme un processus et un cheminement individuel et/ou collectif dans le but de permettre aux jeunes l'accomplissement de leur projet personnel et la poursuite d'un mieux-être collectif. Une personne autonome a connaissance ou dispose des moyens nécessaires pour se lier, prendre part, rejoindre, adhérer, s'allier volontairement à un corps social, par toute sorte de participations actives et d'être ainsi en affiliation avec le milieu de vie par la constitution et le maintien de lien. Une personne autonome est sensible aux réalités sociales, à des outils pour développer son pouvoir d'agir et envisager leurs évolutions »¹. Nous noterons qu'il est intéressant de se questionner sur la représentation de l'autonomie pour les jeunes. En effet, le but de cet accompagnement n'est pas de leur imposer notre vision de celle-ci mais bien de les épauler dans leur cheminement réflexif.

Ce projet suppose un engagement réciproque et contractuel entre l'institution CEMO et le/la jeune. La contractualisation avec le/la jeune se fait sur base volontaire, en dehors de toute contrainte. Le projet n'est pas un dispositif d'urgence, au contraire, le temps sera au service de l'acquisition de l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont :

1. Pouvoir offrir un hébergement de qualité, autonome, provisoire (pendant une période déterminée) pour permettre au/à la jeune de s'inscrire dans un projet durable.
2. Proposer un accompagnement individualisé au/à la bénéficiaire durant son hébergement.
3. Permettre aux jeunes de bénéficier d'un hébergement sans devoir s'engager dans une procédure classique de bail.

1. Extrait du projet éducatif du KAP

4. Pouvoir travailler en réseau dans l'intérêt du.de la bénéficiaire et de son projet.
5. Donner la parole aux jeunes.

Public visé :

Le dispositif KAP est un dispositif s'adressant aux jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans. Actuellement, nous disposons de 22 unités d'hébergement permettant aux jeunes d'être accompagné.e.s par des intervenant.e.s psycho-sociaux.ales via l'outil d'un logement de transit, pendant une période variable de trois mois à un an.

Certaines conditions s'appliquent pour les jeunes qui souhaitent intégrer le dispositif :

- Être en possession d'un titre de séjour valable et durable : plus d'un an à partir de la date d'entrée dans le projet. Être sans hébergement stable, vivant en rue ou assimilé et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel ;
- Être preneur d'un suivi et être motivé.e de respecter le cadre du projet. Le logement est un outil pour l'acquisition d'autonomie ;
- Avoir un revenu pour vivre dignement ;
- Ne pas avoir de problème important d'assuétude (nécessitant un suivi en structure spécialisée, se mettant en danger ou mettant en danger les autres habitant.e.s de l'immeuble) ;
- Ne pas avoir de problème important de santé mentale ou physique nécessitant un suivi en structure spécialisée, se mettant en danger ou mettant en danger les autres habitant.e.s de l'immeuble.

Chiffres et analyse

117 jeunes se sont présenté.e.s au CEMO afin d'entamer une candidature dans le dispositif KAP en 2022. Ce chiffre est le plus élevé depuis la création de notre dispositif et confirme la tendance à la hausse des demandes que nous notons depuis quelques années. Nous notons que **nous continuons à toucher**





majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (environ 90 % des jeunes), et **une proportion supérieure de filles que de garçons**. Dans la lignée de 2021, **une augmentation substantielle de la part des demandes de mineur.e.s** apparaît clairement. Les **services d'aide à la jeunesse (destinés en priorité aux mineurs.e.)** sont un secteur **envoyeur de plus en plus important, alors que la part des jeunes relayé.e.s par les secteurs adultes (et plus particulièrement par les CPAS) est en diminution depuis quelques années**. La part des 22-25 ans, demandeuse.s d'entrer dans notre dispositif, reste marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous.

La grande majorité **des jeunes rencontré.e.s est issue de la région de Bruxelles-Capitale**. Une part importante de ceux.celles-ci sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non négligeable de jeunes issu.e.s de familles qui peuvent être un peu plus aisées, domicilié.e.s dans les communes du sud/sud-est de Bruxelles. **Le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles est en augmentation depuis quelques années**. Les jeunes non-bruxellois.es qui s'adressent à notre service viennent pour **la plupart de la région flamande, parlent pour la plupart le français et sont en errance à Bruxelles**. L'engagement de deux travailleuses bilingues et le renforcement des liens avec certains partenaires néerlandophones n'est pas étranger à cette évolution.

Une analyse des différents services et secteurs **qui envoient les candidat.e.s** montrera qu'une **variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif**. Le KAP se profile à l'intersection entre les secteurs jeunesse et les secteurs pour adultes et a des liens avec un nombre de services très variés. Les tendances constatées

les deux dernières années se confirment en 2022. En effet, nous avons, avant le Covid, une répartition assez similaire des envoyeur.euse.s (de manière plus ou moins égale par les CPAS, l'aide à la jeunesse et un groupe d'autres secteurs composés des secteurs du sans-abrisme, de la migration et de la scolarité). Nous continuons de constater **une hausse marquante des jeunes envoyé.e.s par l'aide à la jeunesse** mandatée et non mandatée (un peu plus de 40 %). Nous notons également qu'une partie importante de notre public (environ 15 %) arrive à nous **via le « bouche à oreille » et notamment via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet**. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois accompagné.e.s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours, auquel le KAP répond partiellement. Les secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale, de la scolarité restent, quant à eux, des envoyeurs importants.

Au total, en 2022, **trente-cinq bénéficiaires (dont quatre enfants) ont été hébergé.e.s au sein du dispositif KAP**. Cette augmentation **de près de 30 %** par rapport à 2021 est à mettre en lien avec le développement de notre parc de logement (**+ six unités en 2022**). Nous avons connu **dix-huit entrées** cette année, le reste des jeunes étant déjà présent dans le dispositif en début d'année. Les jeunes accompagné.e.s dans un logement sont **en grande majorité des jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis, bien que le nombre de mineur.e.s ayant accès au dispositif est en augmentation (partenariat plus efficient avec l'aide à la jeunesse mandaté et certains CPAS)**.

Notre procédure d'entrée dans le KAP permet de réduire au maximum les délais entre un départ et une nouvelle admission afin de réduire au maximum le vide locatif. Au total, nous pouvons donc constater que sur l'ensemble des unités dont nous disposons

en 2021, nous avons **atteint un taux d'occupation de 95 %**. Ce taux est élevé et prouve l'efficacité de cette procédure sur cet aspect.

Nous tenons une attention particulière **aux solutions de relogement** après le passage par notre dispositif d'accompagnement. Cette année, le chiffre de jeunes ayant été vers une situation de relogement convenable est un petit peu inférieur à celui de l'année passée. Cet aspect de notre travail est compliqué tout autant par le manque de logement de qualité à prix correct sur le marché privé bruxellois, par les discriminations vécues par notre public sur le « marché locatif », que par le manque, criant en région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public.

Les Agences Immobilières Sociales

Les AIS mettent à disposition de notre public cible différents logements et s'assurent de la gestion locative. Nous collaborons avec cinq AIS différentes :

1. Logement Pour tous, Rue de la Borne 14, 1080 Molenbeek-Saint-Jean – 10 logements.
2. Habitat et Rénovation, Chaussée d'Ixelles, 29, 1050 Ixelles – 5 logements.
3. AIS Verhaegen, Rue de Mérode 121, 1060 Saint-Gilles – 4 logements.
4. La MAIS, Rue Potaerdegat 22/24, 1080 Molenbeek-Saint-Jean – 2 logements.
5. AISAC, Chaussée de Mons 55, 1070 Anderlecht – 1 logement.

L'aide à la jeunesse

Au sein de ce secteur, nous collaborons avec de nombreux services issus du « mandaté » et du « non-mandaté ». Ces différents partenaires nous relayent régulièrement des jeunes intéressé.e.s par le dispositif. Des collaborations avec les services mandants permettent également de donner accès à un revenu permettant notre accompagnement

spécifique à l'autonomie proposé à des mineur.e.s en situation de rupture et/ou d'errance.

L'aide sociale générale

Nous avons des liens avec près d'une quinzaine de CPAS Bruxellois. Nous y avons des personnes relais. Elles font le relais entre notre dispositif et leur institution et peuvent nous aider en cas de problème administratif autour des jeunes accompagné.e.s. Les CPAS partenaires sont les suivants : Bruxelles, Schaerbeek, Etterbeek, Ixelles, Ganshoren, Saint-Gilles, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Saint-Josse Ten-Noode.

Le secteur du sans-abrisme

Les maisons d'accueil, les centres d'accueil d'urgence, les équipes de travailleuse.s de rue nous envoient régulièrement des candidat.e.s. Un partenariat spécifique a également été développé avec certaines structures dédiées au public plus jeune (At-home 18-24, Hit 18-24, Accueil Montfort...). Une convention de partenariat a également été signée avec « Bruss'help », institution pouvant nous relayer des candidat.e.s dans le cadre du plan de relogement de la région.

Le réseau en santé mentale

Nous avons développé de nombreuses collaborations dans ce secteur cette dernière année. Ces liens permettent tout autant de prévenir de manière plus pertinente les problématiques de santé mentale, mais également de proposer un accompagnement plus adéquat aux jeunes fragilisé.e.s. De nombreux contacts ont été pris, tout autant à travers l'accompagnement de certain.e.s jeunes que notre investissement dans des groupes de réflexion sur cette thématique.

Nous citerons, entre autres, les partenaires suivants : Bru-Stars, l'Autre Lieu, l'Entraide des Marolles, le SSM de Saint-Gilles, l'IHP Nord-Ouest, l'Hôpital Jean Titeca – service Karavelle, Casmmu, Epsilon-EPIK et Aréa +,

le projet Trèfle, Solentra, etc.

Nous avons également réalisé une cartographie des différents services existants en santé mentale à Bruxelles afin de les faire connaître tout autant aux travailleuse.s de notre institution qu'aux jeunes qui les fréquentent. Nous avons également créé une brochure spécifique, visant à faire connaître et à faciliter l'accès à ces différents services pour les jeunes accompagné.e.s par notre service.

Le réseau néerlandophone

L'engagement, en 2020, de deux travailleuses bilingues nous permet de développer le partenariat avec le réseau néerlandophone bruxellois et d'accompagner plus facilement les jeunes domicilié.e.s en périphérie dans leur rapport avec les administrations.

Les projets collectifs

L'affiliation est un pan important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social. A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Partant du principe qu'il ne nous appartient pas que les jeunes hébergé.e.s au KAP deviennent les meilleur.e.s ami.e.s du monde, nous avons souhaité développer des rencontres et des dialogues afin qu'ils.elles puissent simplement se connaître, apprendre à s'interpeller adéquatement, à gérer certaines situations ensemble et à s'entraider. Des sorties et moments collectifs, des réunions des habitant.e.s sont proposées aux locataires de nos maisons. Des projets d'expression et de créativité sont également organisés. Nous continuons également de proposer différentes formations autour de l'habitat à nos locataires à travers un partenariat avec le CAFA, Habitat et Rénovation et la maison

de quartier Bonnevie. Plusieurs de nos logements sont insérés à des projets d'habitat solidaire. Une dynamique collective spécifique est développée au sein du logement Léon (9 chambres dont 4 pour des jeunes et 5 pour des réfugié.e.s politiques – collaboration avec Convivial et l' AIS LPT) et Industrie (8 appartements dont 2 pour des jeunes et plusieurs pour des personnes plus âgées – collaboration avec 1Toit2Ages, Convivial et l' AIS la MAIS).

Constats

- Les conditions de vie précaire, le climat anxiogène et la manière dont les institutions se sont adaptées à la situation sanitaire continuent de fragiliser les liens et exacerber les problèmes préexistants. Cette situation de crise produit un nombre important de ruptures familiales, institutionnelles et sociales. Le nombre de jeunes, en situation d'errance ayant passé la porte du CEMO, n'a jamais été aussi important que cette année. Cela souligne la nécessité d'agir de manière préventive sur ces situations problématiques.
- Les situations rencontrées sont un miroir grossissant de l'état de la jeunesse. De nombreux.euses jeunes, en errance ou en manque d'abris, voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certain.e.s d'entre eux.elles, en grande détresse psychologique, la situation a même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons à l'autonomie ont, en effet, dû être redirigé.e.s vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé, ce type de situation était plutôt inédit, elles sont aujourd'hui beaucoup plus récurrentes et régulières.
- Une partie non négligeable des jeunes arrive à nous via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur entourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois suivi.e.s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours. Nous noterons également qu'une part des demandes relayées par le secteur de l'aide à la jeunesse, du sans-abrisme, de la santé mentale ou de la migration sont des jeunes qui semblent ne pas trouver leur place dans les dispositifs spécifiques proposés par ces secteurs. Par exemple, certain.e.s mineur.e.s, en rupture et à l'approche de la majorité, ne peuvent être pris.es en charge adéquatement par l'aide à la jeunesse. Nous rencontrons également des jeunes, souvent des situations lourdes, qui se trouvent à la frontière des secteurs du social/ de la santé (mentale) et viennent questionner la manière dont nos services sont organisés. Certain.e.s d'entre eux.elles se retrouvent dans des centres d'accueil d'urgence pour adultes, qui ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques liés à leur jeune âge et à leur situation.
- Accéder à un logement de qualité, dans l'après KAP est difficile. Une partie des jeunes ont intégré un logement sur le marché privé. Malheureusement, pour ces jeunes, le coût de ces appartements était souvent élevé au regard de leur revenu. A noter que quelques-un.e.s d'entre eux.elles ont pu intégrer des logements appartenant au parc des AIS, et accéder à un logement de qualité à un coût intéressant.
- Nous avons rencontré quelques jeunes en difficultés sociales et en rupture familiale, manifestant un mal être par rapport à leur identité de genre ou orientation sexuelle, qui questionneront certaines des catégories et découpages classiquement utilisés. Cette question d'« identité » et de son influence sur les ruptures familiales et parcours d'errance de certain.e.s jeunes est de plus en plus souligné par les acteurs de terrains bruxellois et certain.e.s chercheur.euse.s.

Quelques perspectives

La stabilisation du nombre de logements mis à disposition des jeunes et l'amélioration de la qualité des unités proposées.

La stabilisation de l'équipe travaillant dans le dispositif, la confirmation et le développement des moyens mis à sa disposition.

Une réflexion sur la question de la participation des jeunes au dispositif, la mise en place d'outils la facilitant.

La création d'un projet collectif d'ateliers autour des questions de l'autonomie, ouverts à tou.te.s les jeunes bruxellois.es en défaut d'abris ou à risque de l'être, en partenariat avec Macadam.

Le développement de nos réseaux au sein des secteurs du sans-abrisme, de la santé, de l'aide à la jeunesse, de l'aide sociale générale afin de favoriser une approche inter-sectorielle, profitable aux jeunes en situation d'errance.

Le développement du projet artistique « Toi(ts) la nuit », ainsi que son exposition, en partenariat avec la photographe Maria Baoli.

La création de nouveaux outils à destination des jeunes et des travailleureuse.s qui les accompagnent, et plus particulièrement autour des thématiques de la scolarité/formation et des liens avec sa famille et ses pairs.

NOTRE INVESTISSEMENT AU SEIN DE MACADAM

Créée officiellement en fin de l'année 2020, l'association Macadam a pour objectif de mettre fin au sans-abrisme des moins de 26 ans en région bruxelloise. A la base de cette dernière, on retrouve une dynamique intersectorielle à travers la collaboration entre des services du secteur de la santé mentale (Le Méridien, Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale); des services de l'aide à la jeunesse non-mandatés (CEMO, SOS Jeunes - Quartier Libre, Abaka), un service

de lutte contre le sans-abrisme (L'Ilot) ainsi que du Forum - Bruxelles contre les inégalités et le Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Une partie de représentant.e.s de ces services, dont le CEMO, constitue le conseil d'administration de l'asbl. Nous menons une permanence au sein du centre de jour Macadam. Cet investissement permet de rencontrer des jeunes en défaut d'abris en demande d'accompagnement et bien souvent en situation de « non-recours ». Certain.e.s d'entre eux.elles seront intéressé.e.s et dans les conditions pour avoir accès au KAP, d'autres seront accompagné.e.s vers d'autres projets.

LE PROJET MIROIR LA SUITE

Le CEMO entame un nouveau travail avec la photographe Maria Baoli. A travers le projet « Toi(ts) la nuit », l'artiste donnera la parole à différent.e.s jeunes en rupture qui vivent en logement autonome. Expérience libératrice vécue à partir de l'«outil» logement, en ce qu'il permet d'explorer de nouveaux horizons, cette phase d'autonomisation n'en est pas moins une épreuve pour ces jeunes : le logement est « un miroir », un lieu d'expérience où les jeunes se rencontrent eux.elles-mêmes, sans faux fuyant. À travers le projet artistique, né de la rencontre d'une artiste, d'une pratique et d'un groupe de pairs, le dispositif cherche à faire émerger la parole des jeunes sur les éléments qui les aident à se projeter positivement dans l'avenir. Le book et l'exposition photographique qui résulteront de ce travail participent d'une volonté de mettre en avant différents aspects d'une réflexion plus globale qui pourraient sensibiliser le grand public et orienter les politiques publiques à destination de ces jeunes. Cette démarche, qui durera deux ans, est rendue possible grâce à l'aide de 1060CultureCultuur, de la Commune de Saint-Gilles, du CRESAM et de CERA.

LA SITUATION DE TRISTAN

En 2020, Tristan intègre un logement du dispositif KAP, après deux mois d'errance. Il a quitté le milieu familial suite à des violences de son père. Après quelques mois dans le logement, l'accompagnement est difficile car le jeune manque des rendez-vous. Les objectifs qu'il souhaite mettre au travail sont mis à mal par son manque de mobilisation. Depuis son arrivée dans le dispositif, les liens avec sa famille sont toujours conflictuels du côté paternel et inexistant du côté maternel. En tant qu'intervenant.e.s du CEMO, nous émettons une hypothèse : cette absence de lien amène ce jeune dans une grande souffrance et accentue son questionnement identitaire. Au fur et à mesure de l'accompagnement, nous constatons une négligence au niveau corporel : ses vêtements sont sales et il dégage une odeur peu commode. Lors des visites à domicile, le jeune nous empêche de pénétrer dans son logement. Pour en sortir, il entrouvre la porte et se faufile afin que nous ne puissions voir l'intérieur, laissant place à une odeur et des mouchettes, et s'installe dans les espaces communs. Face à ce constat, nous lui avons partagé nos inquiétudes et avons proposé notre aide au nettoyage du logement, supposant que pourrait en découler un travail sur l'hygiène corporelle. Ce dernier a refusé. L'alternative proposée était sa propre mobilisation pour le nettoyage et notre vérification afin de lui apporter des « tips » au besoin. Force est de constater que cette proposition n'a pas pris car le jeune n'était pas disponible mentalement. Il refusait tout accompagnement psychologique. Nous supposons que sa dépression l'empêchait de s'investir dans un tel suivi. Le nôtre étant déjà intense pour lui.





En quelques chiffres

en 2022, le KAP à géré 117 demandes KAP dont :



46%

Sont directement orientés par un partenaire du secteur de l'AAJ

42%

candidatures abouties au final

37

jeunes hébergés

80%

jeunes entre 18 et 21 ans

20%

moins de 18 ans

5

jeunes parents avec enfant(s)

14%

sont venus par le bouche à oreille

Les secteurs du sans-abris, de la santé mentale et de la scolarité sont également des envoyeurs

Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons traité plus de 1000 demandes.

Nous avons accueilli près de 163 jeunes ainsi que 18 enfants accompagnant leur jeune maman



Centre d'Éducation en Milieu Ouvert

adidas

Notre présence sur l'espace public est essentielle car il est important pour un service comme le CEMO d'aller vers les jeunes, mais aussi vers d'autres publics comme les parents. C'est d'autant plus important que bon nombre de personnes n'osent pas toujours franchir la porte d'un service quel qu'il soit, n'ont simplement pas la connaissance d'un service comme le nôtre ou ne savent pas forcément tout ce que nous pouvons offrir comme aide.

Que ce soit lors d'activités réalisées dans le cadre d'un évènement comme une fête de quartier ou une journée portes ouvertes dans une école, notre présence sur des espaces publics où se trouvent les jeunes comme différentes places ou squares, mais aussi lors de nos tournées de quartier, le travail social de rue (TSR) est un axe de travail primordial dans le champ de la prévention.

En 2022, la tonnelle du mercredi après-midi a pu être tenue chaque semaine. Nous avons également organisé une tonnelle du vendredi midi en partenariat avec le PMS libre.



LA TONNELLE SUR LA PLACE MORICHAR

La création d'un espace-temps place Morichar avec une tonnelle date de 2017. La tonnelle se déroule tous les mercredis sur la place Morichar. L'hiver, les horaires sont de 14h00 à 17h00. L'été, nous nous installons de 14h00 à 18h00, avec une régularité hebdomadaire tout au long de l'année.

Cette tonnelle a été mise en place en partant du constat que beaucoup de jeunes étaient présent.e.s sur la place Morichar les mercredis après-midi.

Nous y faisons de manière hebdomadaire des activités diverses et variées sur un temps défini.

C'est un outil de travail de rue, en ce sens elle nous permet d'aller à la rencontre du public et de pouvoir être tant dans la création/le maintien de lien que dans la sensibilisation et la prévention de par les actions que nous y menons (activités culinaires, manuelles, animations liées à l'écologie, au genre, etc.).

C'est un dispositif visible pour créer du lien avec les enfants et leurs familles tout comme un lieu pour proposer des activités ludiques et pédagogiques aux jeunes.

Le public visé sont les jeunes de 0 à 22 ans ainsi que leurs parents. Actuellement, une vingtaine d'enfants âgé.e.s de 4 à 16 ans et les parents sont régulier.e.s dans leurs venues à la tonnelle.

Par ailleurs, nous avons de nouveaux.elles jeunes tous les mois qui passent plus ou moins longtemps et plus ou moins régulièrement.





Nous avons créé un partenariat interne avec l'équipe KAP et avec l'équipe CPAS du CEMO. Convaincu.e.s de la plus-value que ce type de travail transversal peut apporter aux bénéficiaires, un.e membre de l'équipe KAP réalise avec nous la tonnelle tous les derniers mercredis du mois et un.e membre de l'équipe CPAS fait de même tous les premiers mercredis du mois.

Ces moments sont très intéressants tant pour les travailleur.euse.s que pour les bénéficiaires qui sont inclus.es dans la tonnelle par le personnel du KAP et du CPAS.

Zakaria de l'asbl Altervisio est venu présenter son travail et faire une petite animation de prévention sur le genre, les stéréotypes et les constructions sociales pour les petit.e.s de 6 à 12 ans.

Paul Marcus, habitant de la Place Morichar, est venu nous proposer des jeux d'échec dans le but d'organiser un grand tournoi d'échec avec les habitant.e.s de Saint Gilles.

Lucille et Julie de l'asbl Jeune et Citoyen sont venues régulièrement à la tonnelle pour rencontrer des jeunes et leur proposer un projet sur le quartier, « Si ton quartier m'était conté ».

Au cours de l'année 2022, nous avons organisé 52 tonnelles, dont 5 avec le service du CPAS et 6 avec le KAP. Deux tonnelles de l'été étaient des tonnelles festives en collaboration avec les autres équipes du CEMO (« Morichar en fête »). Le 27 avril a eu lieu l'évènement « Place aux Filles » auquel nous avons participé, cette tonnelle s'inscrivant donc dans cet évènement.

En tout, nous pouvons dire qu'une centaine d'enfants passent nous voir chaque année à la tonnelle. Par ailleurs, une vingtaine d'enfants

sont maintenant connu.e.s de nos services et passent régulièrement la porte du CEMO pour toutes demandes. Ces « habitué.e.s » et les familles sont des bénéficiaires du service dans son ensemble.

En ce sens, nous considérons que notre objectif en tant qu'AMO de création et de maintien du lien est atteint.

La tonnelle est devenue un élément incontournable de la place Morichar les mercredis et son absence est remarquée rapidement. Lieu de retrouvaille, d'élaboration, de discussion et de liens, la tonnelle est ancrée pour les saint-gillois.es. C'est de ce fait un outil essentiel à notre travail social de rue. Elle nous permet de rencontrer les familles dans un contexte différent que dans les bureaux du CEMO, dans une ambiance plus légère et parfois festive. C'est également un espace qui permet de faire connaître le service aux personnes qui fréquentent ou passent par la place Morichar.

Nous avons constaté que la tonnelle du mercredi après-midi attirait la tranche d'âge 0-12 ans. Beaucoup de familles avec des enfants en maternelle et début primaire. Quelques habitué.e.s de plus de 12 ans viennent régulièrement. Il y a un large public qui fréquente régulièrement la tonnelle. Certain.e.s l'attendent même.

Pendant la crise covid, un phénomène de décrochage scolaire a touché beaucoup de jeunes. Les familles se sont retrouvées parfois démunies face aux différents confinements. Nous voyons aujourd'hui que beaucoup de jeunes ont repris place sur les bancs de l'école, les familles reprennent petit à petit le rythme de vie d'avant covid, mais les difficultés financières et éducationnelles se font ressentir aujourd'hui.

La météo, un ingrédient non maîtrisable

Les tonnelles organisées en hiver nous mettent parfois en difficulté car la météo et les températures rendent le travail compliqué. Tant dans le fait d'être dehors de manière statique que dans le public qui n'est pas aussi dense, voire parfois inexistant lors de la période hivernale. Pendant l'hiver, il nous arrive de transformer les moments de tonnelle par des moments d'activités culinaires, créatives, artistiques au sein des locaux du CEMO.



LES TOURNÉES DE QUARTIER

Tous les mardis, jeudis et vendredis après-midis, deux travailleureuse.s de l'équipe font une tournée de quartier dans l'espace public saint-gillois.

La mise en place de cet axe de travail est lié à plusieurs constats :

- Un constat en lien avec la méthodologie du travail de rue. L'idée est de se rapprocher au maximum du public afin d'établir un lien de confiance avec lui et ainsi lui proposer un accompagnement. Cet accompagnement peut prendre différentes formes : discussions informelles sur des problématiques, conseils, proposition de rendez-vous dans nos bureaux pour effectuer des démarches, etc. Nous constatons que « passer la porte » d'une institution quand on a un

problème n'est pas toujours évident, il n'est pas facile de raconter son histoire à quelqu'un.e que nous ne connaissons pas. Le travail de rue sert donc à nous faire connaître auprès du public jeune et famille saint-gillois.es afin de présenter notre service, établir un lien de confiance et ainsi proposer possiblement un accompagnement.

- La volonté de participer à une dynamique de quartier et pouvoir faire remonter des constats sur l'utilisation de l'espace public. Par notre travail de rue, nous observons également la dynamique de l'occupation de l'espace public saint-gillois (qui est présent, quand, pour faire quoi, etc.), nous profitons également de ces moments pour aller prendre des nouvelles dans les associations partenaires (maisons de jeunes, médiation scolaire, etc.).

Les TQ sont effectuées par 2 travailleuse.s sociaux.ales. C'est aussi l'occasion de rencontrer certain.e.s de nos partenaires associatifs (médiation scolaire, éducateurs de rue, PCS, etc.).

En termes de résultats, il est difficile d'objectiver ces tournées de quartier en chiffres et données statistiques. Nous tenons un « journal » qui est rempli après chaque TQ. Nous y consignons : les partenaires rencontré.e.s, nos observations sur le quartier, les jeunes que nous rencontrons, etc. On peut dire que nous rencontrons une dizaine de jeunes par tournée de quartier principalement âgé.e.s entre 13 et 18 ans, et souvent de genre masculin. On voit également 2 ou 3 partenaires dans la semaine (en 2 tournées de quartier).

La dynamique des TQ est très tributaire du climat mais également de qui est en rue. En effet, en hiver, nous croisons très peu de jeunes et familles en rue car l'espace public est peu fréquenté. On constate également qu'il est parfois difficile d'entrer en contact avec de nouvelles personnes. Nous nous

demandons souvent comment aller vers un public qui n'a pas réellement envie de discuter ou d'être abordé.

En 2022, nous avons décidé d'augmenter notre nombre de tournées de quartier par semaine de 2 à 3 afin de permettre à l'ensemble des travailleuse.s de réaliser au moins une tournée par semaine.

Deux constats importants : occupation de l'espace de public genré (très masculinisé) notamment pour les adolescents entre 13-17 ans et de plus en plus de jeunes en rue après l'école, notamment des jeunes enfants de 9-12 ans.

LES ACTIVITES AVEC LES JEUNES

L'équipe du CEMO a l'ambition durant toute l'année d'inviter une quantité de jeunes et d'enfants à partager de nombreuses découvertes via différentes activités.

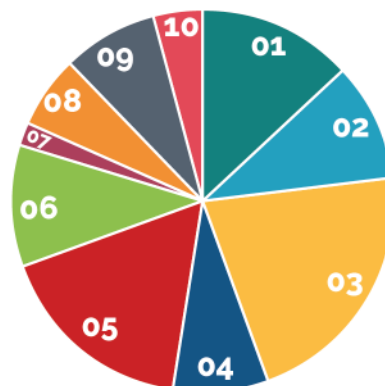
L'accent est porté sur l'accessibilité à des actions culturelles (cinéma, théâtres, musées, festivals...) et communautaires (projets menés par les associations locales, projets interculturels et menés au sein de la région bruxelloise).

Cette année 2022 nous a permis de rassembler un public rencontré lors de nos différentes actions, que cela soit au sein des écoles, dans l'espace public ou lors de nos permanences AMO :

- enfants de 6 à 11 ans, adolescent.e.s et jeunes adultes ;
- habitant Saint-Gilles ou fréquentant les écoles du quartier et la Place Morichar ;
- connaissant notre service depuis leur plus jeune âge ou l'ayant découvert récemment ;
- vivant une situation de fragilité (accès à la culture, difficultés diverses) ou désirant rencontrer d'autres jeunes.

De janvier à décembre, ce sont ainsi 46 sorties qui ont été proposées par l'équipe ! Ces actions répondent généralement à des demandes formulées par le public lui-même et accueillies par les travailleurs. Elles peuvent également s'organiser dans un souci éducatif propre au CEMO. Il faut comprendre par ici qu'un objectif d'autonomie est visé à la suite de ces actions : nous voulons amener ces jeunes et enfants à la découverte, en leur présentant un accès facile à de nombreuses activités.

Outre les sorties CEMO proposées durant l'année, l'un des moments forts de 2022 a été la semaine pédagogique organisée du lundi 8 au samedi 13 août 2022. Ce sont 13 enfants, âgés de 7 à 13 ans, qui ont pu découvrir la région des Hautes Fagnes. Différentes activités leur ont été proposées : balade en forêt, journée accrobranche, minigolf et bowling. Installés à Eupen, capitale de la région germanophone (donc bien loin de leurs maisons et leur quartier), les enfants et l'équipe ont vécu 6 jours en groupe et ont pu partager des moments de vie et d'apprentissage : ateliers cuisines, gestion de la vie de groupe au quotidien, espaces de parole, etc. Nos sorties ont touché plus de 320 enfants.



Nombre de sorties / Nombre d'enfants

- 01 - Vacances d'hiver - Janvier 2022 6/41
- 02 - Vacances de Carnaval 5/38
- 03 - Vacances de détente (Pâques) 10/59
- 04 - Sorties du Printemps 4/25
- 05 - Sorties du mois de Juillet 8/50
- 06 - Sorties du mois d'Août 5/19
- 07 - Camp à Eupen 1/13
- 08 - Sorties d'Automne 3/27
- 09 - Vacances de la Toussaint 4/28
- 10 - Vacances d'hiver - décembre 2022 2/16

LA SITUATION

DE LA FAMILLE G.

Cet été, nous avons rencontré plusieurs familles dans le cadre de la tonnelle. Notamment, une famille qui revient chaque mercredi et avec qui nous avons tissé de chouettes liens.

La famille G. est composée de deux parents, une première petite fille de 4 ans et un petit garçon d'1 an et demi. Ils/Elles sont suivis/e.s au CPAS et notamment par le Service Jeunesse du CPAS pour les dépenses scolaires et extrascolaires.

Ils/Elles ont commencé à venir à la tonnelle car une travailleuse du CPAS les a accompagné.e.s un mercredi et a fait le lien entre eux/elles et l'équipe HLM. Depuis, nous les voyons régulièrement et avons créé avec les parents une relation de confiance, ils/elles nous confient depuis quelque temps leurs difficultés avec les enfants, avec leur logement, leur santé, etc.

Grâce à cette situation, nous constatons que les moments de tonnelle sont essentiels pour rencontrer et tisser des liens avec le public.

De plus, la transversalité entre les équipes permet de faire du travail en profondeur et de qualité.

Depuis le décret de l'aide à la jeunesse entré en application le 1er janvier 2019 missionnant les services AMO à être accessibles 12 samedis, dimanches ou jours fériés par an, nous avons décidé d'ouvrir le service tous les premiers samedis du mois en dehors des congés scolaires ainsi que quelques autres jours de week-end en fonction de certaines actualités comme les recours scolaires.

Lors de cette année 2022, nous avons ouvert le service autour de différentes activités telles que des ateliers culinaires, des ateliers créatifs, un soutien durant les recours scolaires, des activités ludiques autour des festivités annuelles « Carnaval, Noël, Pâques », la participation au cortège carnavalesque de Saint-Gilles, une inauguration de notre nouveau local à destination du public, la participation à la fête locale sur la Place Bethléem par le biais d'un stand du CEMO, la présence sur l'espace public par le biais de la tonnelle avec des activités sportives, une séance bien-être autour d'un atelier soin visage, etc.



**LE SAMEDI 5 MARS
VENEZ FÊTER LE CARNAVAL !**

**12H : RENDEZ-VOUS À LA PLACE
MORICHAR POUR FAIRE VOTRE
MASQUE ET GRIMAGE DE CARNAVAL**

**14H30 : DÉPART POUR LA GRANDE
PARADE DE SAINT-GILLES**

**LE CEMO VOUS ATTEND
NOMBREUX.SES !!!!**




CEMO AMO

9 juin 2022 · 🌐



Le CEMO sera ouvert ce samedi 11/06/2022 de 13h à 16h.

Nous vous attendons sur la place Morichar pour effectuer quelques lancers de Frisbee et quelques passes de balles.

Une petite après-midi quelque peu sportive. Vu que le soleil sera avec nous, et que nous nous dépenserons, une limonade sera offerte pour se rafraichir.

A samedi !

Les groupes de travail font partie intégrante de notre travail en réseau. Ils sont essentiels pour maintenir le lien avec un ensemble de partenaires locaux. Ces réunions sont également importantes car elles nous permettent de confronter notre pratique professionnelle à celle d'autres services, d'autres équipes. C'est l'occasion d'échanger sur nos constats, mais aussi sur nos réalités de travailleur.euse.s sociaux.ales.

La Coordination Sociale du CPAS de Saint-Gilles

Au niveau local, sur le territoire d'une même commune, les actions de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sont mises en place par de nombreux acteurs. Il s'agit des services communaux, des services du Centre Public d'Action Sociale (CPAS), des associations liées à ces services publics et des associations d'initiatives citoyennes.

La Coordination Sociale est une concertation des acteurs sociaux locaux publics et privés, dans un souci d'identification, d'articulation et de coordination des actions de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité vers la population.

A Saint-Gilles, elle est organisée à l'initiative du CPAS et s'organise en différents groupes selon des thématiques différentes. Nous participons à plusieurs de ces groupes, pour certains de façon régulière et pour d'autres de façon plus épisodique.

Le Groupe jeunesse

Le groupe jeunesse, mené par la coordination de l'action sociale du CPAS de Saint-Gilles et composé d'acteurs locaux travaillant avec un public jeunes

(Maisons de jeunes, écoles de devoirs, AMO, services d'accompagnement et de prévention, services communaux, associations de quartier, ...), s'est regroupé tout au long de l'année à raison d'une fois par mois.

Durant l'année 2022, la thématique principale abordée lors des rencontres du groupe jeunesse était les risques liés aux réseaux sociaux. Plus concrètement, plusieurs membres du groupe, qui interviennent directement avec le public jeune, ont fait remonter des situations inquiétantes : harcèlement, menaces, « sexting » et chantages. Situations qui interpellent directement les jeunes et leurs parents, ne sachant pas comment aborder ces outils et comment prévenir les « accidents ». Nous avons l'envie au sein du groupe d'être le mieux outillé afin d'accompagner les jeunes à se protéger et à protéger leurs proches (ami.e.s, familles, parents, ...). Le constat principal est que le monde du « numérique » évolue rapidement. Les jeunes ont d'énormes facilités à s'en imprégner mais ne sont pas prêt.e.s lorsque des problèmes surviennent sur ces réseaux sociaux. Les perspectives de travail pour la suite s'orientent autour du Cyber harcèlement, des relations « jeunes et police », de la question de l'aide à la jeunesse et de la collaboration des familles et la thématique du décrochage scolaire.

Le Groupe GAPPI

Le GAPPI émane d'un appel à projet de la Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté auquel a répondu la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles en 2014.

Les différents groupes de la coordination sociale se

réunissent à raison d'une fois par mois et rassemblent de nombreux acteurs associatifs saint-gillois (le CEMO, Itinéraires AMO, les PMS, les directions d'école, Badje...). Dès sa création, ce groupe avait pour but de rassembler les acteurs de la commune autour de la question de la précarité des enfants, en vue de créer une cellule de concertation. Le groupe est ouvert à tou.te.s et accueille toujours de nouveaux membres. Ces rencontres sont également l'occasion pour les services présents d'informer les autres membres du groupe de l'actualité de leur service, de promouvoir certaines actions ou événements à venir et de faire un rappel sur les missions des uns et des autres. Nous invitons également des intervenant.e.s extérieur.e.s qui peuvent venir amener une expertise ou un éclairage sur les questions de précarité infantile. Nous avons, par exemple, invité Bruno Humbeeck en avril 2022. Celui-ci est psychopédagogue et a abordé avec les membres des groupes des questions autour de l'éducation, du lien avec l'école, de la précarité des familles, etc.

Suite aux deux années de COVID, le groupe a souhaité relancer le principe de recevoir les membres du GAPPI dans les services respectifs des uns et des autres. Le CEMO a ainsi reçu les membres du groupe en septembre et nous avons pu échanger et expliquer plus en profondeur quelles étaient nos missions, nos projets, etc.

A l'heure actuelle, le groupe GAPPI permet, grâce à la participation active des partenaires scolaires, mais aussi sociaux et culturels, de mener des actions sur la commune de Saint-Gilles afin d'informer, sensibiliser, interpeller mais également agir en proposant de nouveaux outils ou actions destinés à lutter contre la pauvreté infantile croissante. Un des projets initiés par le groupe était de mettre en place, au sein des écoles qui souhaitaient participer à ce projet, des cellules de formation et/ou de réflexion

pour les enseignant.e.s qui faisaient face à des situations scolaires et familiales fort précaires. L'idée était de les sensibiliser, mais également, de leur offrir un lieu où ils.elles pourraient venir faire part de leurs difficultés dans ce type de situations. Ce projet avait été mis entre parenthèses durant les années « COVID », mais a désormais repris, et 3 écoles ont marqué leur intérêt pour mettre en place ce type de cellules dans leurs établissements : l'école Ulenspiegel, Léonie la Fontaine (anciennement Ecole 1-2) et l'école Sainte-Marie. Ces écoles ont témoigné des difficultés auxquelles elles ont à faire face et la précarité grandissante dans laquelle se retrouvent les parents et les enfants fréquentant leurs établissements.

La Cellule Locale d'Accrochage Scolaire et différents partenaires dans le cadre du groupe de travail « CLAS »

Suite à nos réflexions sur le phénomène du décrochage scolaire issu d'une orientation subie – réflexions qui nourrissent le service ces derniers mois dans le processus de diagnostic social – l'équipe du CEMO a trouvé utile de relancer sa mobilisation au sein du groupe de travail « CLAS ».

Après une pause d'une année due notamment à la mobilisation du Service Communal d'Accrochage Scolaire (CAS), qui pilote le groupe de travail sur différents projets (Journée « Passage primaire-secondaire », après-midi « Ose ton Orientation », Soirée des Métiers et mise en place d'un groupe de soutien à la parentalité), une rencontre a pu avoir lieu en fin d'année 2022. Au programme, une réunion autour de la thématique du non-recours des jeunes et de leurs parents.

L'occasion pour le CEMO de partager ses constats et de nourrir ses connaissances sur d'autres sujets touchant de près ou de loin le public jeune. En effet,

les participant.e.s interviennent dans un objectif d'accrochage scolaire des jeunes et désirent collaborer via des intervisions afin d'apporter un service adéquat le plus complet possible aux jeunes et leurs familles. Cette réunion nous a permis de réfléchir sur la thématique du non-recours, de chacun.e présenter des situations révélant d'autres problématiques et nécessitant d'approfondir nos connaissances, nos partenariats et nos formations.

Pour la suite, le CEMO, ainsi que l'ensemble des associations présentes, désirent creuser les questionnements sur le non-recours, l'orientation subie, se former à l'utilisation d'outils permettant une bonne orientation et une bonne compréhension du système scolaire pour les jeunes, leurs parents et les enseignant.e.s.

Le collectif des AMO bruxelloises (CAB) et Interpell'actions

A Bruxelles, il existe un collectif regroupant l'ensemble des AMO situées sur le territoire de la Région et qui se réunit environ une fois par mois. Ces rencontres entre travailleur.euse.s sociaux.ales et/ou directions sont des moments d'échanges et de réflexions sur nos pratiques et nos projets.

C'est une opportunité pour chaque AMO de se tenir informée de l'actualité de la sphère jeunesse, d'échanger sur l'actualité du secteur et d'éventuellement adopter une position commune, par exemple dans le cadre d'une interpellation. Les directions et travailleur.euse.s sociaux.ales y abordent des faits d'actualité concernant la législation, les politiques en cours, les appels à projets...

La spécificité de la région bruxelloise est également prise en compte dans nos échanges. Un des objectifs est notamment d'agir de façon concertée, mais tout en préservant son autonomie et sa liberté

de s'associer ou non à une action, une interpellation...

L'intérêt du collectif est donc celui de pouvoir porter d'une même voix des constats, inquiétudes et interpellations tout en choisissant de façon spécifique et compte tenu des diversités d'actions de chacun.e, sa façon de mener des projets dans l'intérêt du public. Un autre objectif est aussi celui de rencontrer un service qui souhaite présenter son travail aux AMO, éventuellement pour développer une collaboration. Le collectif des AMO dispose également d'une interface web interactive de la carte des AMO bruxelloises : amobxl.be.

En 2022, le CEMO n'a pas eu l'occasion de s'investir autant que nous l'aurions souhaité dans les réunions plénières mais nous nous sommes impliqué.e.s dans le projet Interpell'action. Le processus remonte à plus de deux ans. La finalité visée est de mettre en place un grand forum où pourront dialoguer jeunes / personnalités politiques / travailleur.euse.s sociaux.ales autour des problématiques sociétales que les jeunes traversent. L'idée de ce forum est de pouvoir donner la voix aux jeunes, leur permettre d'eux.elles-mêmes s'exprimer et ainsi de confronter leurs réalités au monde des politiques.

Le forum s'est tenu le 11 mai à La Tricoterie sous la forme d'un forum ouvert autour de la question : « Logement, Ecole, Emploi, Place dans la société... Autant de difficultés à vivre au quotidien en tant que jeune. Discutons ensemble des idées, questions et possibilités à explorer. Vers où allons-nous ? ». Il a réuni plus de 150 personnes et de nombreux.ses jeunes y ont également participé.

La Plateforme Jeunesse

La Plateforme Jeunesse est une plateforme de rencontre initiée par le Service Jeunesse de la Commune de Saint-Gilles. Elle y réunit les différents acteurs jeunesse sur la commune. On y retrouve :

l'Echevin de la jeunesse, les Educateurs de rue, les maisons de jeunes, la médiation scolaire, Infor Jeunes, certaines écoles de devoirs secondaires, etc.

La plateforme se réunit une fois par mois et a pour but de faire réseau (qui fait quoi, quels sont les projets de chacun), de présenter la politique communale en matière de jeunesse, de participer à des projets en commun (notamment sur l'espace public) et de partager des constats en matière de jeunesse. Cette année, le groupe a été impliqué dans l'organisation coordonnée d'événements sur l'espace public pendant les vacances scolaires à destination du public jeune saint-gillois (Summer Saint-Gilles, place aux enfants, etc.). Un des objectifs a également été de mettre en place trois rencontres entre les membres de la plateforme et des policiers de la zone de police Forest-Midi-Saint-Gilles afin de pouvoir échanger autour des réalités de terrain de chacun.e.

A Way Home

Durant l'année 2022, nous nous sommes engagé.e.s, dans la mesure de nos disponibilités, au sein du groupe A Way Home Brussels (AWH). AWH est une initiative coordonnée par l'Agence « Opgroeien » (FR : grandir) de l'Autorité Flamande dans le but de créer une coalition intersectorielle afin de trouver des solutions structurelles et développer des actions concrètes pour lutter contre le sans-abrisme chez les jeunes adultes et y mettre fin. Ce mouvement a vu le jour au Canada et s'est déployé dans différents pays dont la Belgique depuis 2018. La coalition est constituée de différents groupes de travail (logement, MENA, interpellation, accessibilité & continuité) et d'un Back-Office qui est actuellement composé de Bru-stars, Macadam, IROJ Brussel, l'Agence Opgroeien et Bruss'help.

Le Back Office a pour but de déployer des réflexions qui découleront idéalement sur la mise en place de solutions concrètes permettant de pallier au sans-abrisme des jeunes. De telles initiatives ont déjà été développées dans d'autres villes, dont notamment Anvers, en Belgique. La particularité ici est de travailler avec le défi supplémentaire du bilinguisme car, en effet, un des grands objectifs d'AWH Brussels est de rassembler tant des travailleur.euse.s néerlandophones que francophones. Dans sa version actuelle, ce collectif rassemble des travailleur.euse.s de différents champs, à savoir, notamment la santé mentale, le sans-abrisme, l'aide à la jeunesse, la prise en charge de MENA, etc. Ces rencontres ont permis de mettre en lien des travailleur.euse.s bruxellois.es œuvrant dans des secteurs proches mais différenciés. Cependant, le projet ayant encore besoin de temps pour se développer davantage, notre engagement dans ce dernier est, à l'heure actuelle, suspendu de par le manque de disponibilités de nos équipes.

Nous restons toutefois impliqué.e.s dans le groupe de travail « logement ». Un objectif de ce groupe de travail durant l'année écoulée était d'avoir un aperçu clair des dispositifs existants et des lacunes en matière de structures d'hébergement et d'accompagnement de jeunes adultes en situation d'errance ou de sans-abrisme. À cet effet, une cartographie a été créée. Un second objectif était d'agrandir la visibilité des différents services du secteur afin d'augmenter la collaboration entre ceux-ci. Ceci a été mis en œuvre par la présentation de différents services lors des réunions.

Le Conseil de Prévention de Bruxelles

En son article 6, le Code de la Prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la Protection de la jeunesse institue un Conseil de Prévention dans chaque division judiciaire ou dans chaque arrondissement qui n'est pas composé de divisions. Le conseil de Prévention, dont la composition large est précisée à l'article 8

du Code, stimule et coordonne la prévention sur le territoire de la division ou de l'arrondissement ou sur le territoire déterminé en vertu de l'article 6, alinéa 2.

Le Conseil de Prévention exerce les missions à l'échelle de son territoire :

- Établir un diagnostic social, sur la base du projet du chargé de prévention.
- Élaborer, sur la base du diagnostic social, une proposition de plan d'actions triennal et d'affectation du budget disponible.
- Favoriser la concertation et la collaboration de l'ensemble des acteurs en matière de prévention.
- Informer et, le cas échéant, interpeller les autorités publiques de tous les niveaux de pouvoir au sujet de toute condition défavorable au développement personnel des jeunes et à leur insertion sociale.
- Dresser tous les trois ans un bilan des actions menées et procéder à une évaluation de la prévention.
- Communiquer le diagnostic social et l'évaluation triennale au Gouvernement, au Collège de Prévention, aux conseils provinciaux, aux conseils communaux et aux conseils de l'action sociale.

Le CEMO, en tant que service agréé dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse comme AMO est membre du Conseil de Prévention et nous participons à toutes les réunions qui s'organisent chaque mois.

Le Groupe Genre de la coordination sociale

Le CEMO participe au Groupe Genre de la coordination sociale du CPAS de Saint Gilles. Ce groupe réunit 22 associations, qui travaillent sur le territoire communal dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse, mais aussi la précarité, la culture ou la scolarité. Il se retrouve une fois par mois, pour aborder différents thématiques :

- Réflexions sur l'approche et la sensibilisation au minorité de genre et sexuelle dans le travail

social.

- Réflexions autour des inégalités de genre vécues et subies par les jeunes ou bénéficiaires accompagnés par les différents services.
- Présentations de services partenaires (Cellule EVA de la Police).
- Partage d'outils et de formation sur les violences conjugales et sexuelles (Sensibilisation DPO).
- Partage d'actualité des associations.

Depuis 2019, le groupe genre a fait constatation de l'absence de filles et jeunes femmes dans l'espace public, et surtout sur les infrastructures sportives existantes. Fort de ce constat, le Groupe Genre a organisé en 2022 (après deux années de Covid), l'évènement « Place aux filles », sur la Place Morichar, avec des tournois de foot féminins pour les filles de 5ème primaire des écoles de Saint Gilles, mais aussi pour toute une chacune souhaitant s'approprier l'espace sportif le temps d'une journée. L'évènement a été un franc succès.

Cette année, l'organisation de cet évènement s'est externalisée et un Comité de Pilotage s'est formé afin de réitérer cette expérience sportive. Le CEMO fait partie de ce comité de pilotage et y participe activement, étant un acteur fort de la Place Morichar.

Mais aussi ...

Sans en développer le travail réalisé, nous participons également au **CCIS – Comité de Concertation Intra-Sectoriel de l'Aide à la Jeunesse**, au **groupe Culture** de la coordination sociale, à **deux groupes d'intervision de la LBSM** (Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale), à la **Plateforme Mineur en Exil**.

P E R S P E C T I V E S E T C O N C L U S I O N S

2022 a été une année de reprise après les années « covid » durant laquelle nous avons pu relancer de nombreuses actions et activités et nous remettre dans un rythme quasi normal. Mais ces années si particulières vont laisser des traces encore longtemps, tant l'appauvrissement et la dégradation des conditions de vie de nombreuses familles se sont intensifiés. L'année a été particulièrement assombrie par l'augmentation des coûts de l'énergie mais plus globalement l'augmentation du coût de la vie de façon générale. La guerre en Ukraine se poursuit et au-delà des drames humains qu'elle engendre, c'est tout un climat de crainte et de désarroi qui s'étend et qui nous maintient dans une insécurité et une incertitude sur demain.

Notre « petit » service a aussi connu des moments difficiles car nous nous rendons compte que, ces dernières années, nous avons dû faire face aux crises successives sans avoir eu suffisamment le temps de prendre la mesure des traces et des impacts que celles-ci nous ont laissé. Nous devons par exemple repenser l'accueil et le soutien que nous apportons à nos nouveaux.elles collègues car c'est un élément essentiel dans la bonne intégration dans l'équipe et dans les bonnes collaborations internes. Notre organisation en trois grands axes de travail – axe « Précarité & Parentalité », axe « Espace Public et Scolarité » et axe « Jeunes sans abris » – apporte beaucoup de sens dans nos actions et permet une meilleure efficacité mais elle crée aussi un sentiment à la fois positif d'appartenance à une plus petite équipe et plus nuancé quant à l'unité globale du service. Il est important de réaffirmer et de renforcer les avantages et le sens d'un service généraliste avec une porte d'entrée unique mais un éventail de possibilités d'interventions.

Les prochains mois vont être difficiles car, dans l'attente de la concrétisation de l'agrément du dispositif KAP, nous devons assumer le fonctionnement du service avec de plus faibles moyens. Et au-delà de cet agrément qui nous apportera un subventionnement structurel partiel de nos besoins pour le KAP, nous devons continuer à trouver des sources de financement pour le compléter.

L'augmentation des coûts de fonctionnement de façon globale n'est malheureusement pas compensée par une augmentation de nos subsides. Ce déséquilibre aura pour conséquence une adaptation de notre fonctionnement et une recherche permanente de nouveaux moyens pour tenter de maintenir nos actions et nos projets, voire de pouvoir continuer à les développer. Cependant, c'est dans ce climat d'incertitude que nous devons également trouver les moyens de repenser nos espaces, nos procédures et notre organisation interne car il est tout aussi essentiel de veiller à travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les défis ne manquent donc pas ...

Olivier Gatti
Directeur du CEMO

G L O S S A I R E

AIS : Agence Immobilière Sociale

AMO : service d'Actions en Milieu Ouvert

CAB : collectif des AMO bruxelloises

CCPAJJP : Conseil Communautaire de la Prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse

CEMO : Centre d'Éducation en Milieu Ouvert

CLAS : Cellule Locale pour l'Accrochage Scolaire

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

CSAJ : Comité Spécial de l'Aide à la Jeunesse

(du CPAS de Saint-Gilles)

DGAJ : Direction Générale de l'Aide à la
Jeunesse

DGDE : Délégué Général aux Droits de l'Enfant

DGE : Direction Générale de l'Enseignement

ETP : Équivalent Temps Plein

FRB : Fondation Roi Baudouin

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

HLM : Hors Les Murs

INCC : Institut National de Criminalistique et de
Criminologie

IPPJ : Institution Publique de Protection de la
Jeunesse

KAP : Kot Autonome Provisoire

LPT : Logement Pour Tous (AIS)

MENA : Mineur Étranger Non Accompagné

MFQI : Mineur poursuivi pour un Fait Qualifié Infraction

MDD : Mineur en Difficulté ou en Danger

MD : Mineur en Danger

PEP : Projet Éducatif Particulier

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SAJ : Service de l'Aide à la Jeunesse

SPF Justice : Service Public Fédéral de la justice

SPJ : Service de Protection Judiciaire

SRS : Service Résidentiel Spécialisé

SRU : Service Résidentiel d'Urgence

TJ : Tribunal de la Jeunesse

TQ : Tournée de quartier

TSR : Travail social de rue



CEMOASBL



<https://www.cemoasbl.be>



CEMO AMO



Avec le soutien de

Actiris

l'Aide à la Jeunesse

Arc En Ciel

CAP 48

la Commission Communautaire Commune (cocom)

la Commission Communautaire Francophone (cocof)

le Conseil de Prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

la Loterie Nationale

Crédits photos : Maria Baoli

